

BASSIN MINIER DU NORD -
PAS DE CALAIS PATRIMOINE
MONDIAL DE L'UNESCO

Dossier pédagogique

Cycle 3

Noémie Dufour

Professeure des écoles

Marie Patou

Chargée de mission, Mission Bassin Minier



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



**Bassin minier
du Nord-Pas de Calais**
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012

Préface

Ce dossier pédagogique propose des activités pour découvrir le Bassin minier du Nord-Pas de Calais dans le cadre de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Il constitue une entrée sur la notion de paysage à partir du film d'animation « Bassin minier, Patrimoine mondial de l'UNESCO ? », réalisé en 2016 par la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais, co-gestionnaire de l'inscription avec les services de l'État.

Le but de ce dossier est d'aider les élèves à :

- comprendre la notion de paysage ;
- connaître le rôle de l'UNESCO ;
- connaître des sites français et dans le monde inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Plus largement, les séquences proposées pourront conduire l'élève à penser le monde, à dépasser une expérience personnelle de l'espace vécu pour accéder à la compréhension d'un espace social, structuré et partagé avec d'autres individus. Ces séquences contribueront à la construction des élèves en tant qu'habitant et citoyen.

Les activités proposées sont organisées en trois séquences distinctes que chaque enseignant pourra adapter selon son projet d'apprentissage.

Ce dossier est né à la suite des interventions et des propositions d'activités réalisées par la Mission Bassin Minier au sein de trois classes de CE2, CM1 et CM2 en novembre 2017, à l'École du Bosquet à Wallers (59). Cette première expérimentation a révélé une volonté partagée de poursuivre le travail et de constituer de premiers outils de pédagogie scolaire pour l'ensemble des élèves du Bassin minier. Ce dossier est ainsi le résultat d'une rencontre et d'une solide collaboration entre une enseignante, Noémie DUFOUR, professeure d'école en classe de CE2, et une professionnelle du patrimoine, Marie PATOU, chargée de mission Patrimoine-Éducation Mission Bassin Minier, chacune apportant ses compétences et ses connaissances respectives au projet, de la construction des activités à la rédaction des contenus. Soutenu par les instances de l'Éducation nationale (IEN) et de la Mission Bassin Minier, le dossier n'a eu de cesse de s'enrichir et a été accompagné par Cécile FORNASARI, conseillère pédagogique, et Sandrine DORDAIN, conseillère pédagogique en arts visuels. Il a également bénéficié de l'appui technique de Réseau Canopé direction territoriale Hauts-de-France.

Ce travail aidera non seulement les enseignants désireux de faire découvrir le Bassin minier du Nord-Pas de Calais à leurs élèves mais aussi ceux qui souhaitent engager une première réflexion autour du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Catherine de REVIÈRE
Inspectrice de l'Éducation nationale

Présentation du dossier

(Accès à internet recommandé)

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2012 au titre de son paysage.

Ce dossier est une entrée sur la notion de paysage à partir du film d'animation « Bassin minier, Patrimoine mondial de l'UNESCO? ». L'enjeu est d'aider les élèves à :

- comprendre la notion de paysage ;
- comprendre que le « beau » est relatif et subjectif, qu'il peut être différent d'un continent à l'autre ;
- connaître le rôle de l'UNESCO.

Plus largement, cette séquence doit conduire l'élève à penser le monde et à prendre conscience de la dimension géographique de son existence. Il participe de la construction de l'élève en tant qu'habitant et citoyen.

L'acquisition de connaissances et de méthodes variées aidera les élèves à dépasser une expérience personnelle de l'espace vécu pour accéder à la compréhension et à la pratique d'un espace social, structuré et partagé avec d'autres individus.

Les activités proposées se situent au croisement des disciplines français et géographie pour favoriser la construction des compétences du socle.

DOMAINES DU SOCLE COMMUN

DOMAINE 1 : LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et l'écrit.
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.

DOMAINE 2 : LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

- Organisation du travail personnel.
- Coopération et réalisation de projets.
- Utilisation de l'outil numérique.

DOMAINE 3 : LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

- Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres.

DOMAINE 4 : LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES

- Responsabilités individuelles et collectives.

DOMAINE 5 : LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET L'ACTIVITÉ HUMAINE

- L'espace et le temps.
- Invention, élaboration, production.

COMPÉTENCES TRAVILLÉES PAR DOMAINE DISCIPLINAIRE

FRANÇAIS

- Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un texte lu.
- Participer à des échanges dans des situations diversifiées.
- Lire et comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter.
- Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser.
- Produire des écrits variés.
- Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

- Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers domaines (dessin, collage, photographie...).

GÉOGRAPHIE

- Se repérer dans l'espace ; construire des repères géographiques.
- Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique.
- Nommer, localiser et caractériser des espaces.
- Situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres.
- Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués : poser des questions, se poser des questions.
- Comprendre un document.
- Pratiquer différents langages.
- Coopérer et mutualiser.
- S'informer dans le monde du numérique.

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

- Le jugement : penser par soi-même et avec les autres.

PLAN DU DOSSIER PÉDAGOGIQUE

SÉQUENCE 1 : CONSTRUIRE LA NOTION DE PAYSAGE

- Activité 1 : Construire la notion de paysage.
- Activité 2 : Identifier des critères de lecture d'un paysage.
- Activité 3 : Appréhender la démarche de lecture de paysage.
- Activité 4 : Approche sensible du paysage.

SÉQUENCE 2 : L'UNESCO ET LE BASSIN MINIER

- Activité 1 : Découvrir l'UNESCO.
- Activité 2 : Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais : représentations et ancrage.
- Activité 3 : Le film d'animation « Bassin minier, Patrimoine mondial de l'UNESCO ».

SÉQUENCE 3 : QUELQUES SITES INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO EN FRANCE ET DANS LE MONDE

- Activité 1 : Connaître des sites Patrimoine mondial en France métropolitaine.
- Activité 2 : Connaître des sites Patrimoine mondial des DOM-TOM et du monde.

LES ANNEXES

- Annexe 1, p. 14: Photographies Sites du Patrimoine mondial en France métropolitaine : liens internet et document élève à découper.
- Annexe 2, p. 16: Photographies Sites du Patrimoine mondial des DOM-TOM et du monde : liens internet et document élève à découper.
- Annexe 3, p. 22: Guide de lecture de paysage.
- Annexe 4, p. 23: Panneau autoroutier « Bassin minier du Nord-Pas de Calais Patrimoine mondial de l'UNESCO ».
- Annexe 5, p. 24: Carte mentale de l'UNESCO à compléter.
- Annexe 6, p. 25: Corrigé de la carte mentale.
- Annexe 7, p. 26: Affiche du film d'animation.
- Annexe 8, p. 27: Dossier élève.
- Annexe 9, p. 31: Dossier élève à besoins éducatifs particuliers.
- Annexe 10, p. 35: Dossier corrigé.
- Annexe 11, p. 39: Carte de la France avec villes repères.
- Annexe 12, p. 40: Carte du monde avec le nom des pays et le nom des océans.
- Annexe 13, p. 41: Évaluation cycle 3.
- Annexe 14, p. 44: Évaluation pour élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Annexe 15, p. 47: Corrigé de l'évaluation.

Afin de faciliter et d'enrichir la connaissance des enseignants sur l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial ainsi que sur les sites français et mondiaux du Patrimoine mondial sélectionnés pour les activités, des fiches pratiques proposant des associations visuelles et/ou des résumés didactiques - photographies, raisons de l'inscription, descriptions et pistes d'interprétation - ont été rédigées : annexes 16, 17, 18 et 19.

- Annexe 16, p. 50: Le Bassin minier aussi précieux que les pyramides d'Égypte, la tour Eiffel et le palais de Versailles : associations visuelles.
- Annexe 17, p. 52: La mine, une histoire et une activité universelles : associations visuelles.
- Annexe 18, p. 53: Des paysages créés par l'Homme à des fins productives et économiques : associations visuelles.
- Annexe 19, p. 54: Fiches descriptives et pistes d'interprétation des sites Patrimoine mondial sélectionnés.

Séquence 1: Construire la notion de paysage

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de son paysage. Pour aider les élèves à comprendre ce que cela signifie, cette première séquence est une introduction à la notion de paysage.

OBJECTIFS

- Comprendre « ce qui fait paysage ».
- Appréhender la démarche de lecture d'un paysage pour comparer et interpréter un paysage.
- Élaborer une grille de lecture du paysage.

COMPÉTENCES

Pratiquer différents langages en géographie:

- S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger.
- Mobiliser un vocabulaire de base lié à la fois à la description des lieux et à celle des formes d'occupations humaines.
- Écrire pour structurer sa pensée et son savoir.

Coopérer et mutualiser:

- Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune.
- Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.

DISPOSITIF

Classe entière, travail de groupe.

MATÉRIEL ET OUTILS

- Une enveloppe par groupe contenant les photographies découpées des planches annexes 1 et 2.
- Un diaporama avec ces 28 photographies (liens internet fournis dans les annexes 1 et 2).
- Une feuille A3 par groupe.
- Guide de lecture du paysage (annexe 3).
- Annexes 16, 17, 18 et 19.

DÉROULEMENT

ACTIVITÉ 1 : CONSTRUIRE LA NOTION DE PAYSAGE (ÉCRIT/INDIVIDUEL PUIS ORAL/COLLECTIF)

Phase 1:

- Faire émerger les représentations des élèves sur la notion de paysage.
- Demander aux élèves d'écrire ce que signifie pour eux le mot paysage.

Phase 2:

- Aboutir à une première définition du mot.
- Mutualiser les réponses des élèves et les noter au tableau. Amener les élèves à comprendre que le paysage n'est pas uniquement ce qui est « beau », mer, montagne, forêt, ruisseau, etc., mais tout ce qu'ils voient.

Proposition de trace écrite temporaire : « Le paysage est une vue d'ensemble que l'on a d'un point donné. » Exemples : de la fenêtre de ma chambre je vois..., de la fenêtre de la classe je vois..., de ma table je vois...

ACTIVITÉ 2 : IDENTIFIER DES CRITÈRES DE LECTURE D'UN PAYSAGE (ÉCRIT/GROUPE PUIS ORAL/COLLECTIF)

Phase 1 : Identifier des critères pour trier et classer des photographies (annexes 1 et 2).

Chaque groupe d'élèves dispose d'une enveloppe contenant les photographies découpées. Ils doivent les trier et les classer selon des critères qu'ils auront à justifier. Les élèves débattent et se mettent d'accord sur les critères. Les photos seront fixées sur un support A3.

Phase 2 : Mise en commun

Les productions sont affichées et un rapporteur de chaque groupe vient expliquer les critères retenus. Une attention particulière est attendue sur la description des photos.

L'enseignant guide les comparaisons afin de mettre en évidence les éléments communs : mer, montagne, forêt, monuments, habité, etc.

Proposition d'enrichissement de la trace écrite pour compléter la définition. « Le paysage est un espace qui regroupe des caractéristiques communes : paysage montagnard, forestier, urbain, industriel, rural, maritime, etc. »

Phase 3 : Comparer, interpréter

Reprendre les affiches des groupes et les classements effectués qui ont permis d'identifier des types de paysages. Amener les élèves à une analyse plus globale pour résoudre le problème de la double appartenance (mer/habité ou mer/non habité). Affiner la description pour comprendre que la différence tient à l'action de l'Homme et aboutir à la classification suivante : espace naturel ou espace transformé par l'Homme.

Fin de la trace écrite : le paysage est un espace naturel ou culturel (transformé par l'Homme).

Les phases 2 et 3 peuvent être menées dans le même temps de mutualisation/débat.

ACTIVITÉ 3 : APPRÉHENDER LA DÉMARCHE DE LECTURE DE PAYSAGE (ÉCRIT/GROUPE)

Il s'agit dans cette phase métacognitive de revenir sur le cheminement intellectuel des phases précédentes pour comprendre la démarche du géographe : observer/décrire, nommer/comparer, interpréter/localiser.

Par groupes de 2 ou 3, demander aux élèves de choisir une image de paysage pour la présenter au groupe classe en s'appuyant sur la démarche de lecture de paysage. Le travail peut être préparé par écrit et donner lieu à une exposition.

Les images peuvent également être présentées oralement au sein de petits groupes ou en classe entière.

Ce travail peut constituer une évaluation du lexique mobilisé pour la description.

ACTIVITÉ 4 : APPROCHE SENSIBLE DU PAYSAGE (ÉCRIT / INDIVIDUEL)

Objectif : avoir une représentation des lignes fortes du paysage sans le dessiner de manière détaillée.

Choisir une photographie et en faire le croquis au crayon gris en 5 minutes.

La contrainte de temps permet aux élèves d'aller à l'essentiel et à l'enseignant de comprendre ce que les élèves repèrent lors de la phase d'accommodation.

Les élèves pourront revenir ultérieurement sur ces croquis afin de les compléter de manière plus fine lors d'une séance d'arts plastiques.

Séquence 2 : L'UNESCO et le Bassin minier

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est l'UNESCO et l'inscription au Patrimoine mondial.
- Mettre en évidence l'inscription au Patrimoine mondial du Bassin minier du Nord-Pas de Calais.
- Acquérir des connaissances sur l'UNESCO et le Bassin minier.
- Comprendre et interpréter un film d'animation pour acquérir des connaissances.

COMPÉTENCES

Comprendre et s'exprimer à l'oral :

- Écouter pour comprendre un message oral, un propos.
- Participer à des échanges dans des situations diversifiées.

Raisonnement, justification d'une démarche et des choix effectués :

- Poser des questions, se poser des questions.

Comprendre un document :

- Identifier un document et savoir pourquoi il doit être identifié.
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.

Pratiquer différents langages en géographie :

- S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger.
- S'appropriier et utiliser un lexique géographique approprié.

Coopérer et mutualiser :

- Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune.
- Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.

S'informer dans le monde numérique :

- Trouver, sélectionner et exploiter des informations dans une ressource numérique.

DISPOSITIF

Classe entière, travail par deux, travail en groupe.

MATÉRIEL ET OUTILS

- Dossier élève (annexe 8).
- Ordinateur.
- Photographies du panneau autoroutier « Bassin minier du Nord-Pas de Calais Patrimoine mondial » (annexe 4).
- Carte mentale de l'UNESCO à compléter (annexe 5).
- Corrigé de la carte mentale (annexe 6).
- Film d'animation sur : [youtube.com/watch?v=50PLDC1N42E](https://www.youtube.com/watch?v=50PLDC1N42E). Si besoin du fichier source, prendre contact avec la Mission Bassin Minier pour un envoi par WeTransfer.

Pour l'activité 2

- Affiche du film d'animation (annexe 7).
- Dossier élève CM1-CM2 ou dossier élève à besoins éducatifs particuliers (annexes 8 et 9).
- Dossier corrigé (annexe 10).

DÉROULEMENT

ACTIVITÉ 1 : DÉCOUVRIR L'UNESCO

Phase 1 : Découverte du panneau (oral/ collectif)

L'enseignant affiche ou projette la photographie du panneau. Demander aux élèves de la décrire et de l'interpréter.

- Questionner la nature et la fonction de l'objet : qu'est-ce que c'est, où est-il placé, pourquoi, pour qui ? Les élèves ont-ils vu ce panneau ou des panneaux similaires ? etc.
- Questionner le contenu : identifier le paysage représenté, interpréter l'articulation texte/image, questionner et émettre des hypothèses sur les mots *a priori* moins connus (bassin/ patrimoine/ UNESCO).

Cette introduction doit amener les élèves à se poser des questions sur l'UNESCO : que signifient ces lettres, qu'est-ce que l'UNESCO, à quoi sert-elle, depuis quand, pourquoi... ?

Phase 2 : Connaître l'UNESCO (Internet souhaité). (écrit/groupe)

Cette phase doit permettre de répondre aux questions que se sont posées les élèves. L'enseignant peut choisir de donner toutes les questions à chaque groupe ou binôme, ou bien de donner des questions différentes à chaque groupe.

Cette seconde proposition a pour intérêt de réduire le temps de recherche et de différencier par rapport à la complexité de la question.

Consigne : Par deux, vous allez effectuer des recherches sur internet pour trouver des informations sur l'UNESCO et répondre aux questions que vous vous êtes posées.

Les élèves pourront être dirigés vers wikipedia.fr

Phase 3 : Mise en commun (oral/collectif)

Mise en commun des recherches effectuées et élaboration de la trace écrite qui pourra se faire sous la forme d'une carte mentale (voir annexe 5).

ACTIVITÉ 2 : BASSIN MINIER DU NORD-PAS DE CALAIS : REPRÉSENTATIONS ET ANCRAGE

Phase 1 : Représentations des élèves (écrit/individuel puis oral/collectif)

Pour faire émerger le questionnement sur le Bassin minier, il peut être intéressant de passer par le dessin (activité 1 du dossier élève en annexe 8).

Consigne : Dessinez le paysage minier dans lequel vous vivez ou tel que vous vous le représentez (pour les élèves qui n'habitent pas un Bassin minier). Pour cela, vous pouvez utiliser le crayon gris, les crayons de couleurs ou les feutres. Attention : risque de passer au travers avec les feutres, dans ce cas penser à donner une feuille libre de la même taille que le cadre de l'exercice.

L'enseignant affiche plusieurs dessins au tableau et demande aux élèves les points communs et différences relevés. Ils relèveront :

- l'utilisation de couleurs ou non ;
- les éléments de paysage dessinés ;
- les émotions ressenties à la vue des différentes productions...

Réaliser une trace écrite collective pendant la discussion sur « le Bassin minier ça nous fait penser à... ». La mise en commun doit faire émerger un questionnement : ces représentations sont-elles la réalité ? Qu'est-ce qu'un Bassin minier ? Depuis quand existe celui du Nord-Pas de Calais ? À quoi ressemble-t-il aujourd'hui ?

Ce travail sera à comparer avec la première image du film d'animation. Il permettra de mettre en évidence si les élèves sont eux aussi dans le cliché représenté.

Phase 2 : Ancrage : l'affiche du film d'animation (écrit/individuel puis oral/collectif)

Dire aux élèves : « Pour répondre à nos questions, nous allons regarder un film d'animation dont voici l'affiche. »

L'enseignant affiche ou projette l'affiche du film d'animation (annexe 7).

Les élèves émettent des hypothèses sur les couleurs choisies, sur le personnage central qu'est la gaillette de charbon méconnue des élèves (activité 2 du dossier élève en annexe 8).

Ces éléments seront repris après le visionnage du film. Une description collective pourra alors être proposée.

Rappel sur la signification des termes « Patrimoine mondial » et « UNESCO ».

ACTIVITÉ 3 : FILM D'ANIMATION « BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO »

Découpage du film en quatre parties

- Début-0.38: les représentations cliché/la réalité du Bassin minier.
- 0.40-2.04: la découverte du charbon – l'évolution du Bassin minier – le déclin.
- 2.04-3.04: le Bassin minier en tant que patrimoine historique – lien avec l'UNESCO.
- 3.04-fin: inscription du Bassin minier: les enjeux.

Phase 1: découverte du film (oral/collectif)

Après avoir regardé le film, questionner, échanger sur ce que les élèves en ont compris, retenu, sur ce qui les a surpris.

Noter les questions pour guider les recherches.

Phase 2: comprendre et interpréter (oral/collectif)

Visionner à nouveau le film en s'arrêtant à chaque partie pour s'assurer de la compréhension.

- Partie 1: qu'est-ce que le cliché? Qui est Zola?
- Partie 2: quels sont les paysages insolites? Qu'est-ce que « le Far West à la française »? Qui sont les « gueules noires »? Pourquoi ce nom?
- Partie 3: qu'est-ce qu'un patrimoine historique? Quel est le rôle de l'UNESCO?
- Partie 4: expliquer « l'idée que l'histoire des mineurs vaut l'histoire des rois change tout ».

Cette étape doit permettre aux élèves de comprendre pourquoi le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est inscrit au « Patrimoine mondial » et d'en comprendre les enjeux.

Phase 3: Trace écrite (écrit/individuel ou par deux)

Les activités du dossier élève peuvent être réalisées en individuel ou par deux en visionnant le film autant que nécessaire, en faisant des pauses pour écrire.

Séquence 3 : sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO en France et dans le monde

OBJECTIFS

- Connaître des sites français inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO et les situer sur la carte de France.
- Connaître des sites dans le monde et les situer sur une carte du monde.

COMPÉTENCES

Comprendre et s'exprimer à l'oral :

- Écouter pour comprendre un message oral, un propos.
- Participer à des échanges dans des situations diversifiées.

Se repérer dans l'espace :

- Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique.
- Utiliser une grille de lecture de paysage construite en classe.

Raisonnement, justifier une démarche et les choix effectués :

- Poser des questions, se poser des questions.

Comprendre un document :

- Identifier un document et savoir pourquoi il doit être identifié.
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question.

Pratiquer différents langages en géographie :

- Écrire pour structurer sa pensée et son savoir.
- S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger.
- S'approprier et utiliser un lexique géographique approprié.

S'informer dans le monde numérique :

- Trouver, sélectionner et exploiter des informations dans une ressource numérique.

Coopérer et mutualiser :

- Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune.
- Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels.

DISPOSITIF

Classe entière, travail en groupe.

MATÉRIEL ET OUTILS

- Ordinateur.
- Photographies annexes 1 et 2 pour chaque élève.
- Photographies pour le tableau (en vidéo projection ou à imprimer) (annexes 1 et 2 déjà utilisées pour la séquence 1).
- Cartes de France et du monde pour chaque élève (annexes 11 et 12).
- Cartes de France et du monde à projeter ou à afficher.
- Annexes 16, 17, 18 et 19.

ACTIVITÉ 1 : CONNAÎTRE DES SITES PATRIMOINE MONDIAL EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Phase 1: Ancrage (oral/collectif)

Retour métacognitif : comment décrire et analyser une photo de paysage (séquence 1).

Afficher une photographie de paysage et faire une description collective pour rappel, en utilisant la grille de critères réalisée en séquence 1.

Phase 2: Connaître des sites Patrimoine mondial français (écrit/individuel puis oral/collectif)

Constituer cinq groupes, chacun d'entre eux aura une photo à décrire.

Consigne : Vous allez rédiger la description des paysages sélectionnés en utilisant la grille de critères. La description fera l'objet d'une présentation collective. La mise en commun permettra de compléter si besoin. La fiche descriptive servira de trace écrite. Placer les sites sur la carte de France.

ACTIVITÉ 2 : CONNAÎTRE DES SITES PATRIMOINE MONDIAL DES DOM-TOM ET DU MONDE

(écrit/individuel puis oral/collectif)

Même activité que précédemment en choisissant des paysages sur chaque continent. Les placer sur la carte du monde.

Annexe 1

PHOTOGRAPHIES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL EN FRANCE MÉTROPOLITAINE : LIENS INTERNET ET DOCUMENT ÉLÈVE À DÉCOUPER

LIENS POUR RÉALISATION DU DIAPORAMA OU POUR IMPRESSIONS À AFFICHER AU TABLEAU

SITE	CULTUREL	NATUREL	PHOTO	LIENS
Paris, rives de la Seine	X			whc.unesco.org/fr/documents/144181
Bassin minier du Nord-Pas de Calais	X			whc.unesco.org/fr/documents/117348
Palais et parc de Versailles	X			whc.unesco.org/fr/documents/108341
Coteaux, maisons et caves de Champagne	X			whc.unesco.org/fr/documents/136130
Golfe de Porto : calanche de Piana, golfe de Girolata, réserve de Scandola		X		whc.unesco.org/fr/documents/109454

PHOTOS À DÉCOUPER



Paris, rives de la Seine



Bassin minier du Nord-Pas de Calais



Coteaux, maisons et caves de Champagne



Palais et parc de Versailles



Golfe de Porto : calanche de Piana, golfe de Girolata, réserve de Scandola

Annexe 2

PHOTOGRAPHIES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL DES DOM-TOM ET DU MONDE

LIENS POUR RÉALISATION DU DIAPORAMA OU POUR IMPRESSIONS À AFFICHER AU TABLEAU

CONTINENT	PAYS	SITE	CULTUREL	NATUREL	PHOTO	LIENS
AMÉRIQUE	Brésil	Rio de Janeiro, paysages cariocas entre la montagne et la mer	X			whc.unesco.org/fr/documents/117439
	États-Unis	Statue de la Liberté	X			whc.unesco.org/fr/documents/110027
	Mexique	Cité préhispanique de Teotihuacan	X			whc.unesco.org/fr/documents/109499
	Canada	Parc provincial Dinosaur		X		whc.unesco.org/fr/documents/108070
AFRIQUE	Égypte	Memphis et sa nécropole – les zones des pyramides de Guizeh à Dachour	X			whc.unesco.org/fr/documents/108483
	Algérie	Casbah d'Alger	X			whc.unesco.org/fr/documents/133036
	Maroc	Médina d'Essaouira (ancienne Mogador)	X			whc.unesco.org/fr/documents/131703
	Tunisie	Site archéologique de Carthage	X			whc.unesco.org/fr/documents/138484
	Kenya	Parc national / Forêt naturelle du mont Kenya		X		whc.unesco.org/fr/documents/125212

CONTINENT	PAYS	SITE	CULTUREL	NATUREL	PHOTO	LIENS
ASIE	Chine	La Grande muraille	X			whc.unesco.org/fr/documents/128756
	Chine	Palais impériaux des dynasties Ming et Qing à Beijing et à Shenyang	X			whc.unesco.org/fr/documents/109772
	Inde	Le Taj Mahal	X			whc.unesco.org/fr/documents/109419
	Philippines	Rizières en terrasses des cordillères des Philippines	X			whc.unesco.org/fr/documents/129333
EUROPE	Allemagne	Complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein à Essen	X			whc.unesco.org/fr/documents/169065
	Italie	Piazza del Duomo à Pise	X			whc.unesco.org/fr/documents/131103
	Pologne	Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia	X			whc.unesco.org/fr/documents/119365
	Norvège	Fjords de l'Ouest de la Norvège – Geirangerfjord et Nærøfjord		X		whc.unesco.org/fr/documents/113730
	Royaume-Uni	Gorge d'Ironbridge	X			whc.unesco.org/fr/documents/126743

CONTINENT	PAYS	SITE	CULTUREL	NATUREL	PHOTO	LIENS
OCÉANIE	Australie	Opéra de Sydney	X			whc.unesco.org/fr/documents/108681
	Australie	La Grande barrière		X		whc.unesco.org/fr/documents/108419
	Indonésie	Parc national de Komodo		X		whc.unesco.org/fr/documents/125039
SITES FRANÇAIS DU PATRIMOINE MONDIAL DOM-TOM						
OCÉANIE	France Polynésie Collectivité d'outre-mer	Taputapuātea	X			whc.unesco.org/fr/documents/147838
	France collectivité <i>sui generis</i>	Lagons de Nouvelle- Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés		X		whc.unesco.org/fr/documents/115114

PHOTOS À DÉCOUPER



Rio de Janeiro, paysages cariocas entre la montagne et la mer (Brésil)



Cité préhispanique de Teotihuacan (Mexique)



Statue de la Liberté (États-Unis)



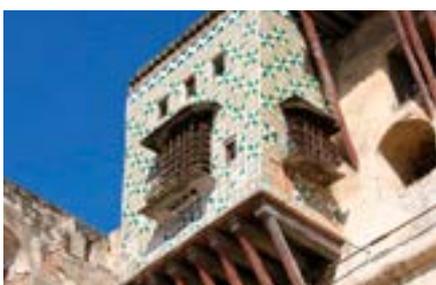
Parc provincial Dinosaur (Canada)



Memphis et sa nécropole – les zones des pyramides de Guizeh à Dachour



Site archéologique de Carthage



Casbah d'Alger



Parc national / Forêt naturelle du mont Kenya



Médina d'Essaouira (ancienne Mogador)



La Grande muraille



Le Taj Mahal



Palais impériaux des dynasties Ming et Qing à Beijing et à Shenyang



Rizières en terrasses des cordillères des Philippines



Complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein à Essen



Fjords de l'Ouest de la Norvège – Geirangerfjord et Nærøyfjord



Piazza del Duomo à Pise



Gorge d'ironbridge



Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia



Opéra de Sydney



Taputapuātea



La Grande barrière



Lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés



Parc national de Komodo

Annexe 3

GUIDE DE LECTURE DE PAYSAGE

APPROCHE SENSIBLE	
Ce que je ressens en regardant ce paysage	
OBSERVATION - DESCRIPTION	
Ce que je vois au premier plan	
Ce que je vois au deuxième plan	
Ce que je vois au troisième plan	
ANALYSE	
S'agit-il d'un paysage rural ou urbain ?	
S'agit-il d'un paysage naturel ou aménagé par l'Homme ?	
Y a-t-il des voies de communication ?	
Quelle est la principale activité humaine dans ce paysage ?	
Y a-t-il des constructions ?	
Les constructions sont-elles isolées ou regroupées ?	
Y a-t-il des traces d'activité humaine ?	
Si oui, lesquelles ? À quoi servent-elles ? Pourquoi ont-elles été faites ?	
LOCALISATION	
Je situe ce paysage en France et dans le monde.	

Annexe 4



Panneau autoroutier
© SANEF

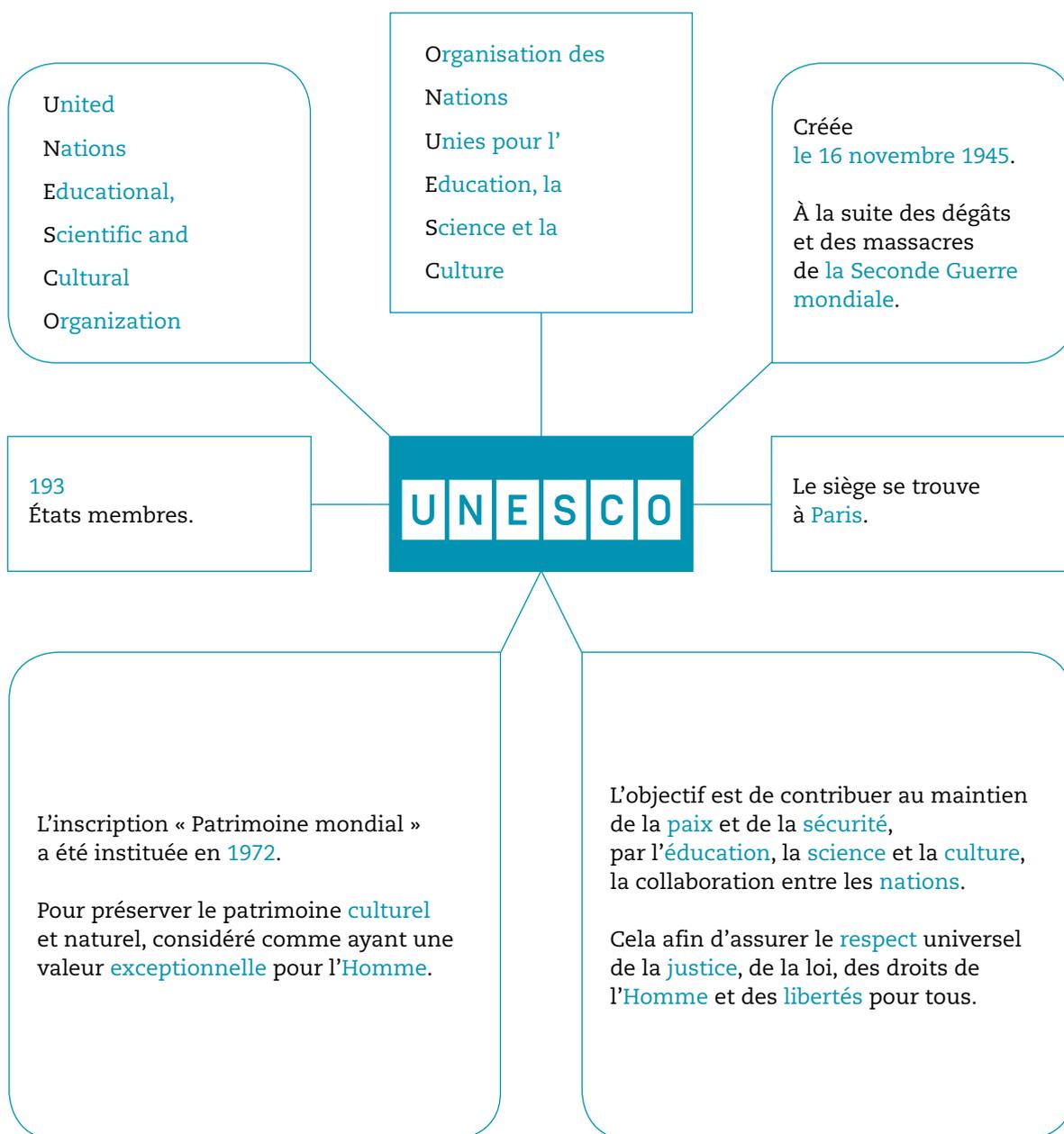
Annexe 5

CARTE MENTALE DE L'UNESCO À COMPLÉTER



Annexe 6

CORRIGÉ CARTE MENTALE DE L'UNESCO



Annexe 7



Annexe 8

QUESTIONNAIRE SUR LE FILM D'ANIMATION DU BASSIN MINIER DU NORD-PAS DE CALAIS

CM1-CM2

1. Je dessine mon paysage du Bassin minier du Nord-Pas de Calais.
2. J'observe et je décris l'affiche de présentation du film d'animation.



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Je décris la première image du film puis je la compare avec le paysage que j'ai dessiné.



.....

.....

.....

.....

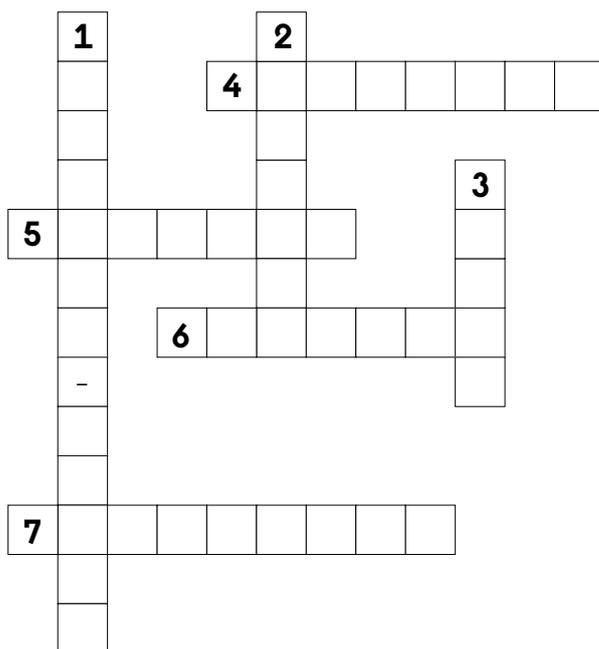
.....

.....

.....

.....

4. Je complète les mots croisés.



1. Surnom des mineurs.
2. Fausse idée.
3. Auteur d'un roman s'inspirant de la mine.
4. Roche extraite des mines.
5. Organisation des Nations Unies.
6. Colline artificielle de résidus miniers.
7. Qui surprend.

5. Je réponds aux questions à l'aide du film.

– A. Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais c'est...



.....
.....

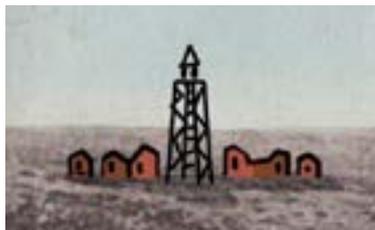
B. Quand et où découvre-t-on le charbon?

.....

– C. Qui le découvre?

.....

– D. Que voit-on apparaître sur trois siècles?



.....
.....

– E. Quelle distance de galerie a-t-elle été creusée pendant toutes ces années?

.....
.....

– F. Que se passe-t-il à partir des années 60?

.....
.....

– G. En quelle année le dernier puits ferme-t-il?

.....

– H. Que pense la population des traces laissées par les mines ?

.....
.....

– I. Que veulent faire certaines personnes ?

.....
.....

– J. Complète :

Le Patrimoine mondial ce n'est pas uniquement l'histoire du , c'est avant tout celle de l' , celle de dotés d'une valeur exceptionnelle au regard de l' L' est un tournant pour l'Homme, une qui rassemble des aux quatre coins de la

– K. En quelle année le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est-il inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ?

.....
.....

– L. À quoi pourrait-on comparer les terrils et les chevalements ?

.....
.....

– M. Quelle est la phrase de conclusion ?

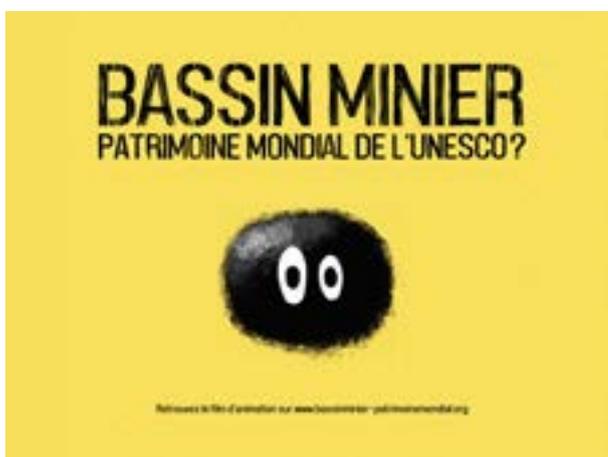
.....
.....

Annexe 9 : Dossier élèves à besoins éducatifs particuliers

QUESTIONNAIRE SUR LE FILM D'ANIMATION DU BASSIN MINIER DU NORD-PAS DE CALAIS

ADAPTÉ

1. Je dessine mon paysage du Bassin minier du Nord-Pas de Calais.
2. J'observe et je décris l'affiche de présentation du film d'animation.



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Je décris la première image du film puis je la compare avec le paysage que j'ai dessiné.



.....

.....

.....

.....

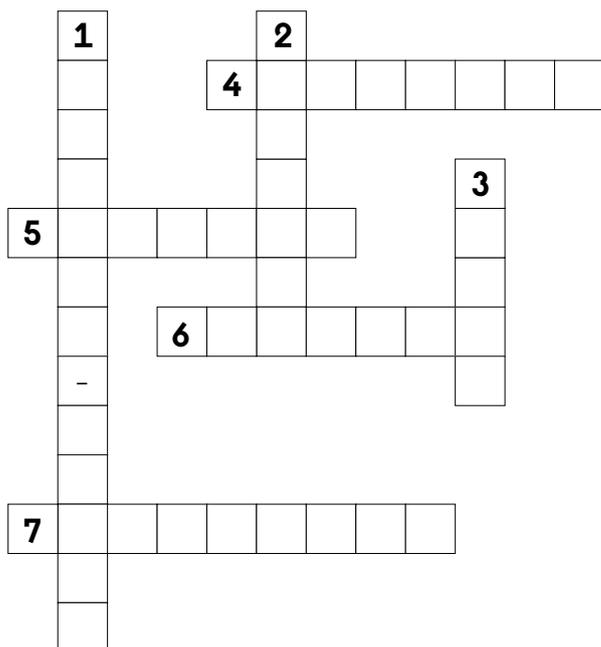
.....

.....

.....

.....

4. Je complète les mots croisés.



1. Surnom des mineurs.
2. Fausse idée.
3. Auteur d'un roman s'inspirant de la mine.
4. Roche extraite des mines.
5. Organisation des Nations Unies.
6. Colline artificielle de résidus miniers.
7. Qui surprend.

Tu peux t'aider de ces mots, attention aux intrus : mine / ONU / montagne / charbon / Zola / UNESCO / pierre / Desandrouin / insolite / gueule noire / étonnant / poilus / terril / cliché

5. Je réponds aux questions à l'aide du film.

– A. Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais c'est...



•
•
Des cités animées et colorées

•
•
Des paysages insolites

•
•
1200 000 habitants

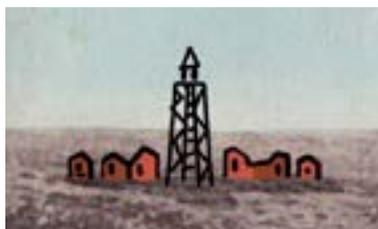
B. Quand et où découvre-t-on le charbon ?

En 1990 1720 1800 à Fresnes-sur-Escout Fresnes-sur-Marne.

– C. Qui le découvre ?

Jacques Charpentreau Jacques Desandrouin.

– D. Que voit-on apparaître sur trois siècles ?



•
•
Des cités ouvrières

•
•
Des terrils

•
•
Des fosses d'extraction

– E. Quelle distance de galerie a-t-elle été creusée pendant toutes ces années ?

Cent km Deux cent mille km Cent mille km

– F. Que se passe-t-il à partir des années 60 ?

.....
.....

– G. En quelle année le dernier puits ferme-t-il ?

1890 1990 1790

– H. Que pense la population des traces laissées par les mines ?

.....
.....

– I. Que veulent faire certaines personnes ?

.....
.....

– J. Complète :

Le Patrimoine mondial ce n'est pas uniquement l'histoire du , c'est avant tout celle de l' , celle de dotés d'une valeur exceptionnelle au regard de l' L' est un tournant pour l'Homme, une qui rassemble des aux quatre coins de la

– K. En quelle année le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est-il inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ?

- 1992 2012 2017

– L. À quoi pourrait-on comparer les terrils et les chevalements ?

.....
.....

– M. Quelle est la phrase de conclusion ?

.....
.....

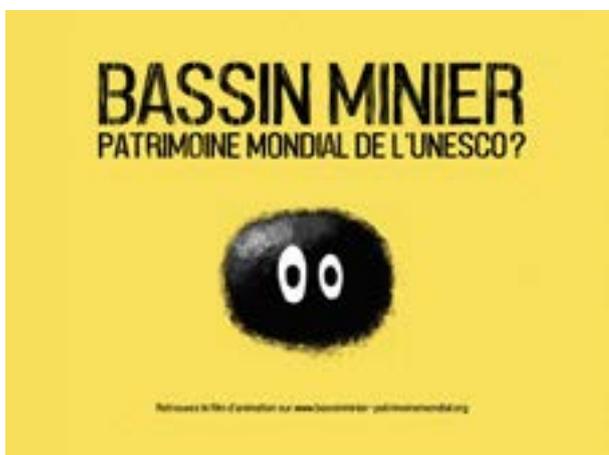
Annexe 10 : Corrigé dossier élève

QUESTIONNAIRE SUR LE FILM D'ANIMATION DU BASSIN MINIER DU NORD-PAS DE CALAIS

CM1-CM2

1. Je dessine mon paysage du Bassin minier du Nord-Pas de Calais.

2. J'observe et je décris l'affiche de présentation du film d'animation.



Mettre en évidence les notions de Patrimoine mondial et de l'UNESCO.

La boule noire au centre est du charbon, si les élèves ne le trouvent pas, la réponse se trouvera dans le film d'animation.

Interprétation possible: la couleur jaune a peut-être été choisie pour montrer le contraste entre le noir de la mine et la gaieté des paysages.

3. Je décris la première image du film puis je la compare avec le paysage que j'ai dessiné.



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

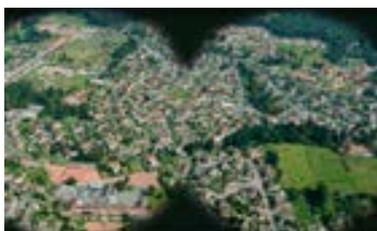
4. Je complète les mots croisés.

1			2							
G			4	C	H	A	R	B	O	N
U				L						
E				I						
5	U	N	E	S	C	O			3	
	L			H					Z	
	E		6	T	E	R	R	I	O	
	-								A	
	N									
	O									
7	I	N	S	O	L	I	T	E		
	R									
	E									

1. Surnom des mineurs.
2. Fausse idée.
3. Auteur d'un roman s'inspirant de la mine.
4. Roche extraite des mines.
5. Organisation des Nations Unies.
6. Colline artificielle de résidus miniers.
7. Qui surprend.

5. Je réponds aux questions à l'aide du film.

- A. Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais c'est...



1200 000 habitants



Des cités animées et colorées



Des paysages insolites

– B. Quand et où découvre-t-on le charbon ?

En 1720 à Fresnes-sur-Escaut.

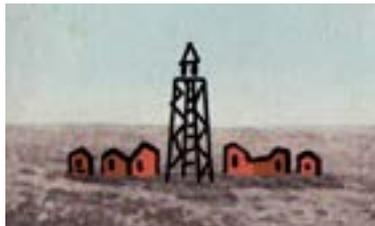
– C. Qui le découvre ?

Jacques Desandrouin.

– D. Que voit-on apparaître sur trois siècles ?



Des terrils



Des fosses d'extraction



Des cités ouvrières

– E. Quelle distance de galerie a-t-elle été creusée pendant toutes ces années ?

Cent mille kilomètres.

– F. Que se passe-t-il à partir des années 60 ?

L'activité de la mine baisse peu à peu.

– G. En quelle année le dernier puits ferme-t-il ?

En 1990.

– H. Que pense la population des traces laissées par les mines ?

Que ce n'est pas joli.

– I. Que veulent faire certaines personnes ?

Inscrire le Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

– J. Complète :

Le Patrimoine mondial ce n'est pas uniquement l'histoire du **beau**, c'est avant tout celle de l'**Homme**, celle de **biens** dotés d'une valeur **universelle** exceptionnelle au regard de l'**histoire**. L'**industrialisation** est un tournant pour l'Homme, une **révolution** qui rassemble des **destins** aux quatre coins de la **planète**.

– K. En quelle année le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est-il inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ?

En 2012.

– L. À quoi pourrait-on comparer les terrils et les chevalements ?

Aux pyramides d'Égypte et à la tour Eiffel

– M. Quelle est la phrase de conclusion ?

Mine de rien, mine de charbon, l'idée que l'histoire des mineurs vaut celle des rois change tout.

Annexe 11



Annexe 13 : Évaluation pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

Prénom :

Date :

ÉVALUATION DE GÉOGRAPHIE CYCLE 3 : BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Compétences évaluées :

- Je sais décrire une photographie de paysage en utilisant le vocabulaire spécifique.
- Je sais distinguer les paysages naturels et culturels.
- Je sais placer, en France, quelques sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Je connais du vocabulaire sur le Bassin minier.
- J'ai des connaissances sur l'inscription du Bassin minier du Nord-Pas de Calais au Patrimoine mondial.

A	VA	NA

EXERCICE 1 : DÉCRIS CETTE PHOTOGRAPHIE. TU PEUX T'AIDER DU GUIDE UTILISÉ EN CLASSE.



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

EXERCICE 2 : ENTOURE EN VERT LES SITES NATURELS ET EN BLEU LES SITES CULTURELS.

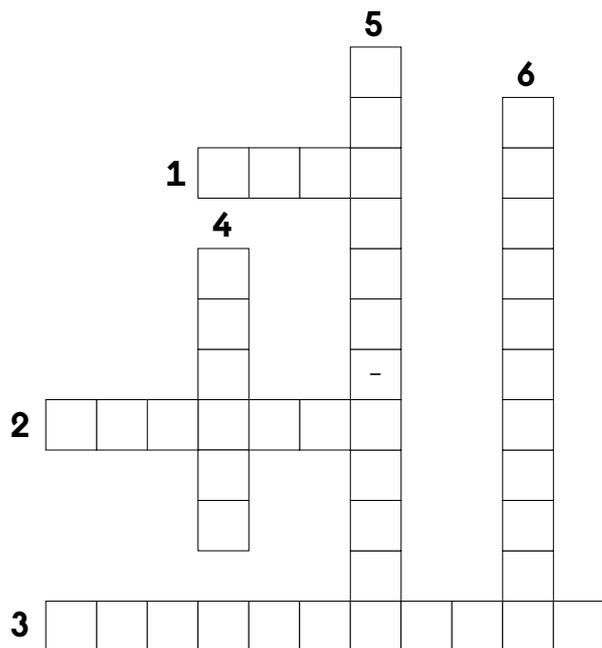


EXERCICE 3 : LOCALISE, PAR UNE FLÈCHE, CES SITES INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL :

- Tour Eiffel et rives de la Seine
- Château et parc de Louis XVI
- Bassin minier
- Vignobles de Champagne
- Golfe de Porto



EXERCICE 4 : COMPLÈTE CES MOTS CROISÉS.



1. Les mineurs y travaillaient.
2. Roche noire qui servait à se chauffer.
3. Grand édifice qui domine les sites miniers.
4. Montagne de résidus de charbon.
5. Surnom des mineurs.
6. Celui qui a découvert le charbon.

Tu peux t'aider de ces mots, attention aux intrus : charbon / colline / terre / Zola / mineur / gueule-noire / mine / site / terril / gaillette

EXERCICE 5 : RÉPONDZ AUX QUESTIONS PAR DES PHRASES.

Pourquoi a-t-on créé l'UNESCO?

.....

.....

Pourquoi a-t-on institué une Liste du patrimoine mondial?

.....

.....

En quelle année le Bassin minier du Nord-Pas de Calais a-t-il été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO?

.....

.....

Pourquoi a-t-il été accepté sur cette liste?

.....

.....

À quoi compare-t-on les chevalements et les terrils?

.....

.....

Annexe 14: Évaluation cycle 3

Prénom :

Date :

ÉVALUATION DE GÉOGRAPHIE CYCLE 3 : BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Compétences évaluées :

- Je sais décrire une photographie de paysage en utilisant le vocabulaire spécifique.
- Je sais distinguer les paysages naturels et culturels.
- Je sais placer, en France, quelques sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Je connais du vocabulaire sur le Bassin minier.
- J'ai des connaissances sur l'inscription du Bassin minier du Nord-Pas de Calais au Patrimoine mondial.

A	VA	NA

EXERCICE 1 : DÉCRIS CETTE PHOTOGRAPHIE.



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

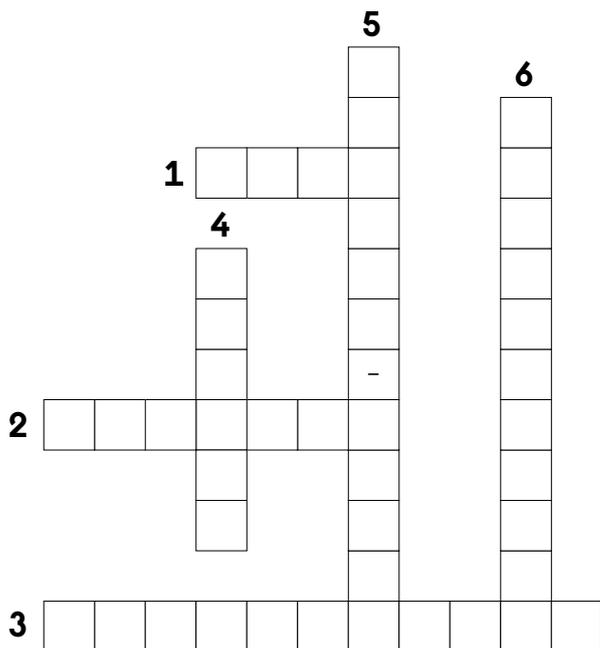
EXERCICE 2 : ENTOURE EN VERT LES SITES NATURELS ET EN BLEU LES SITES CULTURELS.



EXERCICE 3 : LOCALISE, PAR UNE FLÈCHE, CES SITES INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL :



EXERCICE 4 : COMPLÈTE CES MOTS CROISÉS.



1. Les mineurs y travaillaient.
2. Roche noire qui servait à se chauffer.
3. Grand édifice qui domine les sites miniers.
4. Montagne de résidus de charbon.
5. Surnom des mineurs.
6. Celui qui a découvert le charbon.

EXERCICE 5 : RÉPONDZ AUX QUESTIONS PAR DES PHRASES.

Pourquoi a-t-on créé l'UNESCO?

.....

.....

Pourquoi a-t-on institué une Liste du patrimoine mondial?

.....

.....

En quelle année le Bassin minier du Nord-Pas de Calais a-t-il été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO?

.....

.....

Pourquoi a-t-il été accepté sur cette liste?

.....

.....

À quoi compare-t-on les chevalements et les terrils?

.....

.....

Annexe 15 : Corrigé de l'évaluation

ÉVALUATION DE GÉOGRAPHIE CYCLE 3 : BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Compétences évaluées :

- Je sais décrire une photographie de paysage en utilisant le vocabulaire spécifique.
- Je sais distinguer les paysages naturels et culturels.
- Je sais placer, en France, quelques sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Je connais du vocabulaire sur le Bassin minier.
- J'ai des connaissances sur l'inscription du Bassin minier du Nord-Pas de Calais au Patrimoine mondial.

A	VA	NA

EXERCICE 1 : DÉCRIS CETTE PHOTOGRAPHIE.



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

EXERCICE 2 : ENTOURE EN VERT LES SITES NATURELS ET EN BLEU LES SITES CULTURELS.



EXERCICE 3 : LOCALISE, PAR UNE FLÈCHE, CES SITES INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL :

- Tour Eiffel et rives de la Seine
- Château et parc de Louis XVI
- Bassin minier
- Vignobles de Champagne
- Golfe de Porto



Annexe 16 : Associations visuelles

LE BASSIN MINIER, AUSSI PRÉCIEUX QUE... LES PYRAMIDES D'ÉGYPTE



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais, France
bassinminier-patrimoine mondial.org/les-terrils/



Memphis et sa nécropole – les
zones des pyramides de Guizeh
à Dahchour Égypte
whc.unesco.org/fr/documents/128861



Film d'animation
youtube.com/watch?v=50PLDC1N42E

Bien qu'issus d'une histoire profondément différente, les pyramides d'Égypte et les terrils jumeaux de Ruitz et Maisnil-les-Ruitz ont des formes similaires et ont été bâtis par l'Homme.

LA TOUR EIFFEL



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais, France
bassinminier-patrimoine mondial.org/les-chevalements/



Paris, rives de la Seine, France
whc.unesco.org/fr/documents/144181



Film d'animation
youtube.com/watch?v=50PLDC1N42E

Les modes constructifs des chevalements et de la tour Eiffel sont identiques et résultent de l'industrie du fer et de l'acier qui, avec le charbon, sont les piliers fondamentaux de l'industrialisation. Certains mineurs appelaient les chevalements « leurs petites tour Eiffel ».

LE PALAIS DE VERSAILLES



[Bassin minier
du Nord-Pas de Calais, France
bassinminier-patrimoine mondial.
org/lhabitat-minier/](https://www.bassinminier-patrimoine mondial.org/lhabitat-minier/)



[Palais de versailles
whc.unesco.org/fr/
documents/108341](https://whc.unesco.org/fr/documents/108341)



[Film d'animation
youtube.com/
watch?v=50PLDC1N42E](https://www.youtube.com/watch?v=50PLDC1N42E)

Habitation et jardin ouvriers pour le Bassin minier, habitation et jardin royaux pour le palais de Versailles. L'histoire et les valeurs patrimoniales ne sont pas les mêmes mais, au sein de la Liste du patrimoine mondial, les uns ne prévalent sur les autres.

« Quand on pense au Patrimoine mondial, on imagine tout de suite de somptueux paysages et des prouesses monumentales... Mais en réalité, le patrimoine mondial, ce n'est pas uniquement l'histoire du beau, c'est avant tout celle de l'Homme, celle de biens dotés d'une valeur universelle exceptionnelle au regard de l'histoire.[...] Et mine de rien, mine de charbon, l'idée que l'histoire des mineurs vaut celle des rois change tout. » (film)

Annexe 17 : Associations visuelles

LA MINE, UNE HISTOIRE ET UNE ACTIVITÉ UNIVERSELLES



Bassin minier du Nord-Pas de Calais, France
whc.unesco.org/fr/documents/117348



Mine de charbon de Zollverein à Essen, Allemagne
whc.unesco.org/fr/documents/169065



Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia, Pologne
whc.unesco.org/fr/documents/119365



Film d'animation
youtube.com/watch?v=50PLDC1N42E

Le Bassin minier, le complexe de Zollverein et les mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia partagent une histoire commune, celle de l'industrialisation en Europe et dans le monde. Quelle que soit la ressource extraite, l'activité minière a existé et existe dans de nombreux pays et relève d'une histoire incontestablement universelle.

« Au même titre que l'invention de l'écriture ou la découverte de l'Amérique, l'industrialisation est un tournant pour l'Homme : une révolution qui rassemble des destins aux quatre coins de la planète. »
(film)

Annexe 18 : Associations visuelles

DES PAYSAGES CRÉÉS PAR L'HOMME À DES FINS PRODUCTIVES ET ÉCONOMIQUES



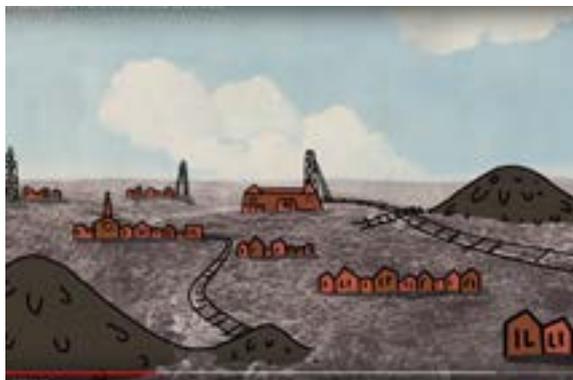
Bassin minier du Nord-Pas de Calais, France
bassinminier-patrimoine mondial.org/un-paysage-culturel/



Juridiction de Saint-Émilion, France
whc.unesco.org/fr/documents/113416



Rizières en terrasses des cordillères des Philippines
whc.unesco.org/fr/documents/129333



Film d'animation
youtube.com/watch?v=50PLDC1N42E

Les paysages culturels sont des œuvres conjuguées de l'Homme et de la nature. Le Bassin minier, la juridiction de Saint-Émilion et les rizières en terrasses sont tous les trois de paysages culturels, façonnés par l'Homme à des fins productives et économiques (charbon, vin, riz). Ils ont pour point commun l'utilisation des sols et/ou du sous-sol et des ressources naturelles et témoignent de la création de nouveaux paysages.

« Sur trois siècles, les fosses d'extraction, les terrils, les cités ouvrières poussent comme des champignons et redessinent littéralement le paysage. » (film)

Annexe 19 :

Fiches descriptives

L'ensemble des fiches descriptives a été réalisé à partir des informations et des photographies mises à disposition sur le site internet du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit de résumés pratiques qui se veulent une contribution à une meilleure connaissance des sites du Patrimoine mondial sélectionnés et des raisons qui ont justifié leurs inscriptions sur la Liste.

Quant aux pistes d'interprétation patrimoniale pour chacun des sites, celles-ci sont des propositions de la Mission Bassin Minier et sont loin d'être exhaustives. Elles souhaitent notamment mettre en écho les sites les uns avec les autres et remettre en perspective le Bassin minier du Nord-Pas de Calais dans l'Histoire de l'humanité.

FICHES DESCRIPTIVES ET PISTES D'INTERPRÉTATION DES SITES PATRIMOINE MONDIAL SÉLECTIONNÉS

SITES PATRIMOINE MONDIAL EN FRANCE MÉTROPOLITAINE					
CONTINENT	PAYS	SITE	CULTUREL	NATUREL	PAGE
Europe	France (métropole)	Paris, rives de la Seine	X		56
		Bassin minier du Nord-Pas de Calais	X		57
		Palais et parc de Versailles	X		58
		Juridiction de Saint-Émilion	X		59
		Coteaux, maisons et caves de Champagne	X		60
		Golfe de Porto : calanche de Piana, golfe de Girolata, réserve de Scandola		X	
SITES PATRIMOINE MONDIAL DES DOM-TOM ET DU MONDE					
CONTINENT	PAYS	SITE	CULTUREL	NATUREL	PAGE
Amérique	Brésil	Rio de Janeiro, paysages cariocas entre la montagne et la mer	X		62
	États-Unis	Statue de la Liberté	X		63
	Mexique	Cité préhispanique de Teotihuacan	X		64
	Canada	Parc provincial Dinosaur		X	65
Afrique	Égypte	Memphis et sa nécropole – les zones des pyramides de Guizeh à Dachour	X		66
	Algérie	Casbah d'Alger	X		67
	Maroc	Médina d'Essaouira (ancienne Mogador)	X		68
	Tunisie	Site archéologique de Carthage	X		69
	Kenya	Parc national/Forêt naturelle du mont Kenya		X	70

Asie	Chine	La Grande muraille	X		71
	Chine	Palais impériaux des dynasties Ming et Qing à Beijing et à Shenyang	X		72
	Inde	Taj Mahal	X		73
	Philippines	Rizières en terrasses des cordillères des Philippines	X		74
Europe	Allemagne	Complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein à Essen	X		75
	Italie	Piazza del Duomo à Pise	X		76
	Pologne	Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia	X		77
	Norvège	Fjords de l'Ouest de la Norvège – Geirangerfjord et Nærøyfjord		X	78
	Royaume-Uni	Gorge d'Ironbridge	X		79
Océanie	Australie	Opéra de Sydney	X		80
	Australie	Grande barrière		X	81
	Indonésie	Parc national de Komodo		X	82
	Polynésie	Taputapuātea	X		83
	France [collectivité sui generis]	Lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés		X	84
DEUX EXEMPLES DE SITE INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL					
CONTINENT	PAYS	SITE	CULTUREL	NATUREL	PAGE
Amérique	Chili	Usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura	X		85
Asie	Syrie	Site de Palmyre	X		86
LES DEUX SITES DU PATRIMOINE MONDIAL RAYÉS DE LA LISTE					
CONTINENT	PAYS	SITE	CULTUREL	NATUREL	PAGE
Europe	Allemagne	Vallée de l'Elbe à Dresde	X		87
Asie	Oman	Sanctuaire de l'oryx arabe		X	88

Paris, rives de la Seine

PAYS : FRANCE

CONTINENT : EUROPE

Catégorie: Culturel



© M & G Therin-Weise



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrit en 1991.
- Réunis par un **paysage fluvial**, les monuments et les édifices illustrent la plupart des **styles**, des **arts décoratifs** et des **manières de bâtir** pendant près de **huit siècles**.
- Le bien comprend les **ponts**, les **quais** et les **berges** de la Seine et les îles de la Cité et Saint-Louis. L'ensemble, forme un **exemple exceptionnel et unique d'architecture urbaine en bordure d'un fleuve**.



© Ko Hon Chiu Vincent



- Un grand nombre de **monuments** sont édifiés au **bord du fleuve**, ou sur des perspectives donnant sur celui-ci: la cathédrale Notre-Dame; le Pont-Neuf de l'île Saint-Louis; le palais du Louvre ou les Invalides. Les édifices des Expositions universelles sont nombreux le long de la Seine, avec à leur tête, la **tour Eiffel**, **icône universelle de l'architecture métallique**.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LES PHOTOGRAPHIES

1. 1^{er} plan → La Seine enjambée par le « Petit-Pont » et ses quais.
2. 2^e plan → La préfecture de police.
3. 3^e plan → La cathédrale Notre-Dame de Paris.
4. La tour Eiffel.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/600/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/600/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

- Paris, rives de la Seine vient compléter la palette de paysages urbains, construits par l'Homme, à partir de l'opportunité « naturelle » que représente le fleuve.
- La mise en écho visuelle de la tour Eiffel et d'un chevalement métallique du Bassin minier constitue un excellent ressort pour faire comprendre que le Bassin minier est aussi précieux que les icônes universellement reconnues. Leurs modes constructifs sont identiques et résultent de l'industrie du fer et de l'acier qui, avec le charbon, sont les piliers fondamentaux de l'industrialisation. Certains mineurs appelaient les chevalements « leurs petites tours Eiffel ».

Bassin minier du Nord-Pas de Calais

PAYS : FRANCE

CONTINENT : EUROPE

Catégorie: Culturel



© Hubert Bouvet, Région Hauts-de-France



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrit en 2012.
- Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais offre un **paysage industriel** remarquable façonné par trois siècles d'extraction du charbon (1720-1990) qui illustre **l'histoire de l'Europe industrielle**.
- Il s'étend sur environ 120 km et donne un exemple important et bien conservé de la **production** charbonnière et de **l'urbanisme** associé. La **succession de paysages** comprend de multiples éléments : le **patrimoine technique** tel que les fosses d'extraction et leurs chevalements, les terrils, les chemins de fer appelés cavaliers, les gares et les étangs d'affaissement minier ; le **patrimoine social** avec l'habitat ouvrier et un urbanisme caractéristique (corons, cités pavillonnaires, cités-jardins, cités modernes) et les éléments architecturaux témoins de la vie sociale (églises, écoles, châteaux des dirigeants, sièges sociaux des compagnies, locaux du syndicalisme ouvrier, hôtels de ville, hôpitaux et centres de soins, salles des fêtes, équipements sportifs).
- Associé aux événements sociaux et culturels du territoire, l'ensemble de ce patrimoine témoigne de l'évolution des conditions sociales et techniques de l'exploitation minière. Le Bassin minier représente **un lieu symbolique majeur de la condition ouvrière** et de ses solidarités, des années 1850 à 1990.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. Les façades monumentales de la fosse d'Arenberg à Wallers depuis la rue.
2. La salle des machines du puits n° 1 surmontée de son chevalement métallique.
3. Au fond, l'impressionnant chevalement du puits n° 3.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/1360

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/1360/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est à mettre en écho avec le complexe industriel de Zollverein en Allemagne, avec lequel il partage l'histoire commune du charbon et de l'industrialisation en Europe, ainsi qu'avec les mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia en Pologne.

Il est aussi à mettre en parallèle avec les rizières en terrasses des Philippines et la juridiction de Saint-Émilien (France). Tous trois sont des paysages culturels, façonnés par l'homme, à des fins productives et économiques (charbon, vin, riz).

Palais et parc de Versailles

PAYS : FRANCE

CONTINENT : EUROPE

Catégorie: Culturel



© Éditions Gelbart



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrits en 1979.

– Lieu de résidence et de pouvoir de la monarchie française de Louis XIV à Louis XVI, le palais de Versailles, embelli par plusieurs générations d'architectes, sculpteurs, ornemanistes et de paysagistes, a été pour l'Europe pendant plus d'un siècle le **modèle de ce que devait être une résidence royale**.

– Les limites sont constituées du domaine national (comprenant le château, les Trianon et le parc), de la place d'Armes qui jouxte l'entrée, et des deux bâtiments qui la bordent (Grande Écurie et Salle du Jeu de Paume). Le prestigieux ensemble résulte d'un siècle et demi de travaux commandés par les **rois de France** et confiés à leurs plus **grands artistes**.

– L'empreinte la plus forte y a été laissée par Louis XIV, pour la gloire du **Roi Soleil** et avec le concours de grands **architectes** tels que Le Vau puis Mansart. Le **peintre** Charles Le Brun fut chargé de la décoration. Le Nôtre dessina les **jardins** qui ne tardèrent pas à être célèbres dans toute l'Europe. La célèbre **galerie des Glaces** reste le chef-d'œuvre du style classicisant français, que l'on appelle le style Louis XIV.

– Versailles a exercé une **influence considérable en l'Europe** où de nombreux palais et jardins sont très largement inspirés de cet ensemble patrimonial universellement connu.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. 1^{er} plan → La statue de la Marne réalisée par Etienne Le Hongre.
2. 2^e plan → L'un des parterres d'eau.
3. 3^e plan → Le palais de Versailles.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/83/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/83/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Le palais et le parc de Versailles sont à mettre en écho avec les palais impériaux des dynasties Ming et Qing à Beijing et à Shenyang en Chine. Bien qu'ils ne se situent pas sur le même continent (8 000 km les séparent), qu'ils n'aient pas été construits à la même époque ni ne soient issus de la même culture, ils ont en commun d'être des chefs-d'œuvre d'architecture palatiale mais surtout d'être un lieu de pouvoir politique au service d'un empereur ou d'un roi, avec un degré de monumentalité, des fonctions et des codes [cour] similaires.

Juridiction de Saint-Émilion

PAYS : FRANCE

CONTINENT : EUROPE

Catégorie: Culturel



© Éditions Gelbart



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrit en 1999.

– Il s'agit d'un paysage culturel, entièrement consacré à la viticulture, dont les villes et les villages comptent de nombreux monuments historiques de qualité. La viticulture a été introduite dans cette région fertile d'Aquitaine par les Romains et s'est intensifiée au Moyen Âge. Les vignobles, intacts, sont demeurés en activité jusqu'à nos jours.

– Le territoire de la juridiction de Saint-Émilion couvre 7847 hectares. Délimité au sud par la rivière la Dordogne et au nord par le ruisseau de la Barbanne, il est composé d'un plateau (en partie boisé), de coteaux, de combes et d'une plaine. Huit communes constituent la juridiction.

– Cette longue histoire viticole a marqué de manière caractéristique les monuments, l'architecture et les paysages de la juridiction. Cette alliance du bâti et du non bâti, de la pierre, de la vigne, des bois et de l'eau en fait un paysage exceptionnel.

– Les châteaux des vignobles se trouvent au centre de leurs domaines tandis que les villages sont caractérisés par de modestes maisons de pierre rassemblées par petits hameaux. Les chais sont de grandes structures rectangulaires et fonctionnelles construites en pierre ou en pierre et brique.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. 1^{er} plan → Des rangs de pieds de vigne.
2. 2^e plan → Une étendue à perte de vue de vignobles épousant la topographie [combe].

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/932/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/932/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Le paysage de la juridiction est à mettre en parallèle avec celui des rizières en terrasses des Philippines et du Bassin minier du Nord-Pas de Calais. Tous trois sont des paysages culturels, façonnés par l'Homme, à des fins productives et économiques [charbon, vin, riz].

Coteaux, maisons et caves de Champagne

PAYS : FRANCE

CONTINENT : EUROPE

Catégorie: Culturel



© Michel Guillard – Association Paysages du Champagne



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrits en 2015.
- Il s'agit d'un **paysage agro-industriel** composé de **vignobles** et de **villages ou d'espaces urbains** concentrant les fonctions de production et commerciales.
- Le bien se compose de trois ensembles distincts : les **coteaux** historiques (vignobles), les unités de production (les **caves souterraines**) et les espaces de commercialisation (les **maisons de Champagne**).
- Ce système agro-industriel est le résultat d'un long processus de développement, d'innovations techniques et sociales et de transformations industrielles et commerciales, qui ont accéléré la transition d'une **culture artisanale** à une **production de masse** d'un produit vendu dans le monde entier.

- Le champagne est un produit d'excellence, connu pour être le **symbole universel de la festivité, de la célébration et de la réconciliation**.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. 1^{er} plan → Les vignobles s'étendant sur les coteaux de la montagne de Reims à Hautvillers.
2. 2^e plan → L'abbaye de Hautvillers.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/1465/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/1465/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Le paysage culturel des vignobles de Champagne peut être mis en parallèle avec ceux de la juridiction de Saint-Émilion, des rizières en terrasses des Philippines et du Bassin minier du Nord-Pas de Calais. Il s'agit de paysages culturels, façonnés par l'Homme, à des fins productives et économiques (vin, riz, charbon).

Golfe de Porto : calanche de Piana, golfe de Girolata, réserve de Scandola

PAYS : FRANCE

CONTINENT : EUROPE

Catégorie: Naturel



© Evergreen



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrit en 1983.
- Le site du golfe de Porto constitue la plus septentrionale des indentations qui découpent la côte ouest de la Corse. L'architecture du site est limitée et ordonnée par trois énormes promontoires abrupts de roches volcaniques rouges (cap d'Elbo, cap Seninu et Capo Rosso) qui plongent directement dans la mer par un dénivelé de près de 800 m.
- Il présente un paysage naturel exceptionnel qui conjugue la beauté majestueuse du panorama à celle des écosystèmes terrestres et marins d'une rare richesse. La magnificence du paysage naît de la conjonction d'une géomorphologie puissante alliée à la couleur extraordinaire des roches, elle-même exaltée par la réfraction de la lumière sur la mer.

- La réserve, qui fait partie du parc naturel régional de Corse, occupe la presqu'île de la Scandola, massif de porphyre aux formes tourmentées. Sa végétation est un remarquable exemple de maquis. S'y trouvent des goélands, des cormorans et des aigles de mer. Les eaux transparentes, aux îlots et aux grottes inaccessibles, abritent une riche vie marine.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. 1^{er} plan → Le maquis.
2. 2^e plan → Le golfe de Girolata.
3. 3^e plan → La pointe Scandola.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/258/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/258/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Le golfe de Porto propose un autre type de paysage naturel, fortement marqué par une ancienne activité volcanique. La découverte de ce paysage peut être complétée par celle du mont Etna en Sicile (Italie), site emblématique dont l'activité volcanique reste particulièrement active. 

Rio de Janeiro, paysages cariocas entre la montagne et la mer

PAYS : BRÉSIL

CONTINENT : AMÉRIQUE

Catégorie: Culturel



© Ruy Salaverry



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrit en 2012.

– Il s'agit d'un **paysage urbain** exceptionnel, créé par l'Homme (culture) en interaction avec la nature – **mer, montagne et forêts**, entre autres – pour une activité économique (activité maritime et portuaire). Rio est l'une des plus grandes villes du monde.

– La plage de **Copacabana**, le **Pain de sucre** et le mont **Corcovado** avec sa statue du Christ rédempteur sont universellement connus et incarnent symboliquement le Brésil dans le monde entier. Au-delà de ces icônes, il s'agit d'un ensemble – ville, montagne et mer – beaucoup plus riche et complexe, qui illustre **un mode d'occupation d'un territoire** et la **création d'un paysage** par l'Homme, sur plusieurs siècles et à partir de multiples opportunités naturelles et économiques.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. 1^{er} plan → La montagne, la forêt et le mont du Corcovado surmonté de la statue du Christ.
2. 2^e plan → Une partie de la ville de Rio, bâtie sur le littoral et colline abrupte [pic].
3. 3^e plan → La mer [océan Atlantique].

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/1100/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/1100/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Au-delà de la découverte des icônes patrimoniales du Brésil et de la problématique commune de la création des paysages avec le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, un lien peut être fait également avec l'activité minière car le port de Rio a longtemps été le plus utile pour l'exportation des richesses extraites dans l'État voisin du Minas Gerais (or, nickel, pierres précieuses).

La ville de Rio est également connue pour son fameux carnaval. Cette pratique festive dite immatérielle peut faire l'objet d'un rapprochement avec celle des Géants de Douai et de Cassel en région Hauts-de-France, inscrits sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.



Statue de la Liberté

PAYS : ÉTATS-UNIS

CONTINENT : AMÉRIQUE

Catégorie: Culturel



© Graciela Gonzalez Brigas



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrite en 1984.
- La *Liberté éclairant le monde* a été réalisée par les Français **Auguste Bartholdi** pour la sculpture et **Gustave Eiffel** pour la charpente métallique.
- Inaugurée en 1886, la statue a été offerte par la France pour célébrer l'anniversaire du centenaire de l'indépendance des États-Unis. Elle célèbre l'alliance entre la France et les États-Unis qui partagent, dans leurs constitutions respectives, des valeurs telles que **la liberté des peuples, la justice, la paix, les droits de l'Homme, l'abolition de l'esclavage, la démocratie.**
- Elle est aussi l'emblème universel de l'arrivée aux États-Unis, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, de **millions d'immigrants venus de nombreux pays européens** (Vieux Continent) pour s'installer au Nouveau Monde. Située dans le port de New York, elle accueillait symboliquement les nouveaux venus.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. Océan Atlantique et île (Liberty Island). Posée sur un socle monumental, la Statue de la Liberté est la première chose que les migrants voyaient dans le port en arrivant du Vieux Continent, avant de se rendre sur Ellis Island (centre d'immigration).
2. Attributs symboliques de la statue : au pied, la chaîne brisée de l'esclavage ; la couronne à sept rayons pour les sept océans ; l'inscription sur la tablette du 4 juillet 1776, pour le jour de la déclaration de l'indépendance des États-Unis ; la torche pour les Lumières.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/307/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/307/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Outre le parallèle entre les constitutions américaine et française (histoires liées et valeurs communes), il est possible d'évoquer la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, également protégée par un autre programme de l'UNESCO, le Registre Mémoire du Monde.



Cité préhispanique de Teotihuacan

PAYS : MEXIQUE

CONTINENT : AMÉRIQUE

Catégorie: Culturel



© Martin gray, Sacred sites



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrite en 1987.

– Il s'agit d'un très vaste ensemble cérémoniel, d'un lieu de culte édifié entre le I^{er} et le VII^e siècle. Teotihuacan signifie « lieu où sont créés les dieux ». De part et d'autre d'un axe très long appelé « Avenue des morts » est réparti tout un ensemble de monuments de grandes dimensions dont les plus célèbres sont les **pyramides du Soleil et de la Lune** (temples). Le site a été abandonné au VII^e siècle pour des raisons incertaines.

– Teotihuacan et sa vallée apportent un témoignage unique sur l'une des **civilisations** présentes en Amérique centrale et du Sud, bien **avant la découverte de l'Amérique** par Christophe Colomb en 1492 et la colonisation espagnole.

– Ce type de **pyramides, dit « à degrés »**, est un symbole fort des civilisations précolombiennes, qu'il s'agisse des Teotihuacanos, des Aztèques, des Mayas ou encore des Incas (Mésopotamie) et constitue des **icônes patrimoniales universelles** du continent américain.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. 1^{er} plan → Les plateformes cérémonielles où les « degrés » sont bien visibles.
2. 2^e plan → La célèbre pyramide du Soleil.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/414/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/414/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

- Il peut être intéressant de faire le parallèle entre Teotihuacan / pyramide du Soleil et les pyramides d'Égypte. Elles ne datent pas de la même époque, ne sont pas sur le même continent (plus de 12 000 km les séparent), ne sont pas les œuvres des mêmes civilisations et ne sont pas édifiées pour les mêmes cultes. Pourtant, de part et d'autre, les hommes ont construit des pyramides à des fins politiques et spirituelles. Il peut être aussi souligné que toutes les pyramides ne sont pas dites « à faces lisses » comme celles d'Égypte.
- À mettre en écho avec les pyramides d'Égypte et le site archéologique de Carthage [Tunisie]. Tout au long de l'histoire de l'Homme, certaines civilisations ont disparu en raison de causes plus ou moins connues. Si certains édifices n'avaient résisté au temps et n'étaient pas protégés aujourd'hui (Liste du patrimoine mondial, entre autres), rien ne témoignerait de ces civilisations disparues.

Parc provincial Dinosaur

PAYS : CANADA

CONTINENT : AMÉRIQUE

Catégorie: Naturel



© Kevin Staff



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrit en 1979.

– Le parc se distingue par ses grands **paysages naturels** impressionnants, assez typiques du continent américain (« grands espaces »). Ces paysages se caractérisent par des reliefs érodés (érosion fluviale) et par une végétation rase, de type steppe. Ces deux traits fondamentaux ne sont propices ni à l'installation humaine ni à une utilisation du territoire à des fins de production. Il s'agit de **paysages intacts et préservés**.

– Le parc contient en outre quelques-uns des plus importants spécimens de **fossiles de l'« Âge des dinosaures »** jamais découverts dans l'histoire de la Terre : environ 35 espèces de dinosaures remontant à 75 millions d'années.



© Vincent Ko Hon Chiu



ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LES PHOTOGRAPHIES

1. 1^{re} photo → Le paysage naturel associant reliefs érodés et végétation de steppe.
2. 2^e photo → Le fossile d'un dinosaure herbivore *Chasmosaurus belli*.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/71/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/71/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Faire découvrir un paysage naturel intact et le mettre en contrepoint d'un paysage culturel construit par l'Homme [Bassin minier du Nord-Pas de Calais, paysages cariocas de Rio] peut enrichir et élargir la définition communément admise de ce qu'est ou de ce qui fait « paysage ».

Memphis et sa nécropole – les zones des pyramides de Guizeh à Dachour

PAYS : ÉGYPTTE

CONTINENT : AFRIQUE

Catégorie: Culturel



© Éditions Gelbart



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrite en 1979.
- Fondée en 3000 avant J.-C. sur la rive occidentale du Nil, Memphis a été la première **capitale de l'Égypte ancienne** et se trouvait au point de convergence de **routes commerciales** majeures.
- La nécropole s'étend depuis le plateau de Guizeh au sud jusqu'à Dahshur au nord et montre toute **l'évolution des tombes royales (pharaons)**, depuis la première forme appelée « mastaba » jusqu'à la forme pyramidale.
- Les trois **pyramides de Guizeh** (Khéops, Khéphren, Mykérinos), **références patrimoniales connues de tous et partout dans le monde**, font partie d'un ensemble d'une trentaine de pyramides dont les pyramides d'Abousir, Saqqarah et Dachour, sans oublier le **Sphinx**.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. 1^{er} plan → Le Sphinx composé d'un visage de pharaon sur un corps de lion allongé.
2. 2^e plan → La pyramide de Khéphren.
3. 3^e plan → La pyramide de Mykérinos.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/86/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/86/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

La grande pyramide de Khéops est le seul monument inclus dans la liste des sept merveilles du monde antique à avoir résisté à l'épreuve du temps. C'est cette idée de liste très ancienne, associée au sauvetage du temple d'Abou-Simbel en Égypte dans les années 1960 [campagne de Nubie], qui a inspiré et donné naissance à la Convention du patrimoine mondial en 1972. Voir le pdf de l'exposition « L'Invention du Patrimoine mondial ».

Mettre en écho les pyramides d'Égypte et les pyramides de Teotihuacan.

Bien qu'issus d'une histoire profondément différente, les pyramides d'Égypte et les terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle ou ceux de Ruitz et Maisnil-les-Ruitz dans le Bassin minier du Nord-Pas de Calais ont des formes similaires et ont été bâtis par l'Homme. Leur mise en parallèle visuelle constitue un excellent ressort pour faire comprendre que le Bassin minier est, par ce dont il témoigne dans l'histoire de l'Homme, aussi précieux que les icônes universellement reconnues.

Casbah d'Alger

PAYS : ALGÉRIE

CONTINENT : AFRIQUE

Catégorie: Culturel



© Hana Aouak/UNESCO



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrite en 1992.

– Construite face à la **mer Méditerranée** et tirant parti d'un important dénivelé, la casbah constitue un type unique de **médina** (vieille ville historique) et un exemple d'habitat humain traditionnel représentatif de la **culture musulmane méditerranéenne**.

– Elle comprend des vestiges de citadelle, des mosquées anciennes, des palais ottomans, des habitations, des hammams et divers souks reflétant un grand sens de la communauté.

– Il s'agit d'une **ville très dense** d'environ 50 000 habitants. **Ses rues sont étroites et sinueuses** et les constructions (habitation, commerce, culte) semblent **enchevêtrées**. Les matériaux de construction sont caractéristiques des médinas: briques en **terre crue**, enduits de **terre** et à la **chaux, pierre** et **bois** mais aussi carreaux de céramiques pour les sols et les décors muraux.



© Serge Maini/CRA-terre



ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LES PHOTOGRAPHIES

1. Une rue sinueuse et étroite le long de laquelle s'élèvent les habitations.
2. Des murs de brique en terre crue, enduits de terre et à la chaux. Bois pour l'auvent précédant l'entrée.
3. Un décor en carreaux de céramique pour une fenêtre à encorbellement (*bow-window*).

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/565/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/565/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

La casbah d'Alger représente un modèle d'établissement humain particulier, tirant profit d'opportunités naturelles [relations commerciales] et/ou s'adaptant à la topographie accidentée. À rapprocher de Rio de Janeiro entre la montagne et la mer (Brésil) et de la médina d'Essaouira (Maroc) pour souligner les points communs et les différences.

La question des techniques et des matériaux de construction permet un rapprochement comparatif entre les habitations de la casbah et les cités minières du Bassin minier, elles aussi construites en brique mais de terre cuite et utilisant diverses techniques pour les décors de façade [briques vernissées, faux-colombages, etc.]. Cela permet de dresser le constat que les humains tirent parti des ressources locales pour construire leurs habitats.

Médina d'Essaouira [ancienne Mogador]

PAYS : MAROC

CONTINENT : AFRIQUE

Catégorie: Culturel



© Vincent Long/OUR PLACE The World Heritage Collection



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrite en 2001.
- Édifiée sur le littoral atlantique à partir du milieu du XVIII^e siècle, Essaouira est une ville portuaire fortifiée d'inspiration européenne. Elle joua un rôle capital dans **le commerce atlantique entre l'Afrique, l'Europe et le reste du monde.**
- Le système de fortification (remparts, portes) est inspiré de modèles établis en France par Vauban.
- À l'inverse d'autres médinas, la trame urbaine repose sur un plan dit en damier (urbanisme européen), avec de **larges rues se coupant à angle droit**. Le matériau de construction principal est la **Pierre de taille** locale.

- La ville constitue un exemple exceptionnel de **ville multiculturelle** avec la coexistence, dès sa conception, de diverses ethnies telles les Amazighes, Arabes, Africains et Européens et de **centre multiconfessionnel** comme en témoignent de nombreuses mosquées, églises et synagogues.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. 1^{er} plan → Le littoral atlantique.
2. 2^e plan → Le système fortifié avec remparts.
3. 3^e plan → La médina.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/753/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/753/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

À rapprocher de Rio de Janeiro entre la montagne et la mer [Brésil] et de la casbah d'Alger [Algérie] pour souligner les points communs et les différences.

La médina d'Essaouira est un exemple pertinent pour illustrer les valeurs morales de l'UNESCO et de la Convention du patrimoine mondial. En effet, les multiples influences [de toutes natures] coexistant au sein de la médina permettent d'aborder la notion de respect de la diversité culturelle et culturelle.

Site archéologique de Carthage

PAYS : TUNISIE

CONTINENT : AFRIQUE

Catégorie: Culturel



© Tim Schnarr/Limes.Media



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrit en 1979.

– Fondée dès le ^{xix}^e siècle av. J.-C. Carthage est un **site archéologique** étendu qui se situe sur une colline dominant le golfe de Tunis et la plaine environnante. Il s'agit d'un exemple exceptionnel de la **civilisation africo-romaine**.

- Lieu de **brassage, de diffusion et d'éclosion de plusieurs cultures** qui se sont succédé (punique, romaine, paléochrétienne et arabe), Carthage et ses ports ont permis d'établir un empire commercial sans précédent et ont favorisé des échanges à grande échelle dans la Méditerranée.
- Le site antique a conservé sa trame urbaine et est principalement composé de l'acropole de Byrsa, des ports, des nécropoles, du théâtre, du cirque, du quartier des villas, des basiliques, des temples, des thermes et des lieux d'habitat.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. Les vestiges des thermes d'Antonin.
2. La colonne est l'une de celles du *frigidarium* (bains d'eau froide). Elle a été reconstruite à partir des fragments trouvés sur place.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/37/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/37/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Le site antique de Carthage a servi de carrière de pierres pendant des siècles afin d'édifier de nombreux monuments à Carthage et à Tunis. Processus classique pour de nombreux sites antiques et autres, ceci illustre que la conscience patrimoniale et la patrimonialisation d'un site ou d'un monument sont des notions extrêmement récentes dans l'histoire et qu'elles sont rarement concomitantes avec les destructions. De plus, le patrimoine et ses multiples acceptions divergent d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre.

Le site de Carthage a bénéficié d'une campagne internationale menée par l'UNESCO, de 1972 à 1992, illustrant l'une des missions de l'Organisation et l'une de ses valeurs fondamentales: la solidarité internationale. Cependant, le site reste menacé par les pressions urbaines de la ville moderne.

À rapprocher de la cité préhispanique de Teotihuacan (Mexique) au sujet des civilisations disparues.

Parc national/Forêt naturelle du mont Kenya

PAYS : KENYA

CONTINENT : AFRIQUE

Catégorie: Naturel



© Vincent Ko Hon Chiu



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrit en 1997.
- Emblème du site, le mont Kenya est le **deuxième plus haut sommet d'Afrique** (5 199 m) et, avec ses pentes boisées, constitue l'un des **paysages les plus impressionnants de l'Afrique de l'Est**. Le site comprend également une douzaine de glaciers.
- Le site est aussi composé de vallées et d'habitats riches en **biodiversité** et constitue un **écosystème** exceptionnel à préserver: mangoustes, rhinocéros, léopards, zèbres mais aussi de très nombreux oiseaux (ibis, aigles, hiboux...).

- Le bien possède une **riche flore** alpine et subalpine: bambous, clairières herbeuses, landes, prairies...

- Le parc se situe sur la voie traditionnelle de migration des populations d'**éléphants d'Afrique**.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. La savane semi-aride et cours d'eau.
2. Un troupeau d'éléphants d'Afrique.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/800/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/800/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Si le bien inscrit est protégé, il peut être néanmoins sujet de menaces bien connues sur ce type d'écosystème fragile telles que la destruction des forêts, le pâturage illégal, le braconnage et d'autres activités humaines (installation de villages et/ou activités économiques). Symbole iconique de la faune africaine, l'éléphant d'Afrique est ainsi une espèce en voie de disparition en raison du braconnage (ivoire) que certains États comme le Mali, le Tchad ou le Cameroun ne parviennent pas à contrôler.

L'autre menace sur cet écosystème fragile est le changement climatique avec la modification des températures et les variations des précipitations notamment: les glaciers fondent rapidement, les zones de végétation remontent vers la montagne, influant sur l'écosystème entier.

La Grande muraille

PAYS : CHINE

CONTINENT : ASIE

Catégorie: Culturel



© Rubén Cabezas



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrite en 1987.

– **Ouvrage défensif militaire** voulu par une succession d'empereurs chinois pour contrer les invasions venues du nord, la Grande muraille fut construite en continu du III^e siècle avant J.-C. au XVII^e siècle ap. J.-C. Elle totalise aujourd'hui plus de **21 000 km** de long. Il s'agit du **plus grand monument jamais construit par l'Homme**, que ce soit en longueur, en surface et en masse. Seuls trois tronçons constituent le bien inscrit au Patrimoine mondial, pour une surface de 2 150 hectares.

– La Grande muraille est un système complexe de défense avec **murs, pistes cavalières, tours de guet et abris**, qui longe des forteresses et des cols sur son parcours.

– Elle a fourni les conditions nécessaires au développement économique et culturel de la Chine, en garantissant notamment la sécurité des **routes commerciales** (route de la Soie).

– Le long linéaire sinueux de la Grande muraille, intégré dans un paysage montagneux et suivant les accidents topographiques (cols), constitue le **symbole de la Chine par excellence**, connu de tous et de toutes dans le monde.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. Une partie de la section Badabing de la Grande muraille avec piste, créneaux et tour de guet.
2. Un paysage de montagne avec pentes escarpées et végétation luxuriante. La Grande muraille a été édifiée sur les crêtes.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/438/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/438/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

La Grande muraille est à rapprocher du site du « Limes romain » [incluant le mur d'Hadrien au Royaume-Uni] qui est également une ligne frontière construite par l'Homme à des fins défensives. 

La Grande muraille est l'objet de plusieurs menaces. Elle sert par endroits de carrière à ciel ouvert aux habitants de la région, les briques et les pierres servant à la construction des maisons. De très nombreux tronçons sont également à l'abandon. Enfin, la menace la plus récente est le tourisme de masse [15 millions de visiteurs par an], avec notamment la construction d'infrastructures telles des gares ou des téléphériques, sans souci de préservation du patrimoine.

Contrairement au mythe, la Grande muraille n'est pas visible depuis la Lune.

Palais impériaux des dynasties Ming et Qing à Beijing et à Shenyang

PAYS : CHINE

CONTINENT : ASIE

Catégorie: Culturel



© Vincent Ko Hon Chiu



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrit en 1987.

– Le **palais impérial** à Pékin, connu sous le nom de Cité interdite, a été édifié entre 1406 et 1420. Il servit de résidence impériale et de siège du gouvernement durant les règnes des dynasties Ming et Qing, de 1368 à 1911. Le palais impérial à Shenyang a été construit entre 1625 et 1783. Il a notamment servi de capitale secondaire et de résidence temporaire à la famille impériale.

– **Siège du pouvoir**, la Cité interdite reste un chef-d'œuvre de **construction palatiale** impériale. Avec ses jardins paysagers et ses nombreux bâtiments (près de 10 000 salles), elle inclut des salles de cérémonie, des bureaux, des logements pour les domestiques et le personnel, ainsi que des palais et des cours intérieures dans lesquels vivaient les membres de la famille impériale. Elle permet de comprendre l'**organisation sociale** de la Chine, notamment dans la culture du **rituel** et la **vie de cour**.

– Le matériau de construction est le **bois** pour les structures comme pour les toitures (colonnes, poutres). Les fameux **toits incurvés** sont typiques de l'architecture chinoise traditionnelle, ainsi que les **peintures murales aux couleurs vives** et aux motifs variés.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. Une vue d'ensemble de la Cité interdite : agencement symétrique des multiples palais et pavillons.
2. L'architecture typique chinoise avec toits incurvés et peintures murales colorées.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/439/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/439/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

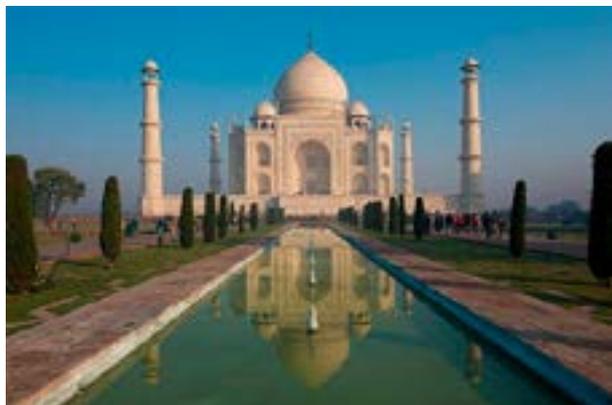
Les palais impériaux de Chine sont à mettre en écho avec le palais et le parc de Versailles en France. Bien qu'ils ne se situent pas sur le même continent (8 000 km les séparent), qu'ils n'aient pas été construits à la même époque et qu'ils ne soient pas issus de la même culture, ils ont en commun d'être des chefs-d'œuvre d'architecture palatiale mais surtout d'être un lieu de pouvoir politique au service d'un empereur ou d'un roi, avec un degré de monumentalité, des fonctions et des codes [cour] similaires.

Le Taj Mahal

PAYS : INDE

CONTINENT : ASIE

Catégorie: Culturel



© Vincent Ko Hon Chiu



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrit en 1983.

– Le Taj Mahal est un **mausolée funéraire** de marbre blanc édifié entre 1631 et 1648 à Agra sur l'ordre de l'empereur moghol Shah Jahan, en mémoire de son épouse favorite Mumtaz Mahal. Il constitue aussi une véritable **démonstration architecturale du pouvoir et de la puissance de l'empereur**. La mosquée, le pavillon des invités et l'entrée principale au sud, de même que la cour extérieure et ses cloîtres ont été achevés en 1653.

– Sa beauté architecturale repose sur une combinaison rythmée de pleins et de vides, d'éléments concaves et convexes, d'ombres et de lumières, où les arcs et les coupoles en rehaussent l'aspect esthétique. La chambre principale du monument est surmontée d'un élément architectural emblématique, le **dôme dit en bulbe**. Signifiant la fonction religieuse de l'édifice, quatre minarets sont placés dans les angles de la plate-forme.

– Le monument prend toute son ampleur grâce au dialogue qu'il mène avec le jardin qui lui sert d'écrin, avec les **canaux** dans lesquels il se reflète.

– Le Taj Mahal est considéré comme le plus grand joyau architectural de l'**art indo-islamique** et représente l'une des icônes patrimoniales les plus connues du monde.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. 1^{er} plan → Le jardin ornemental et l'un des canaux bordés de marbre.

2. 2^e plan → Le Taj Mahal.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/252/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/252/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

– Le Taj Mahal est l'un des trésors architecturaux de l'Humanité, considéré comme « un chef-d'œuvre du génie créateur humain » selon les critères d'inscription au Patrimoine mondial.

– Le monument est à rapprocher des pyramides d'Égypte qui sont aussi des tombeaux. Quelles que soient l'époque et les civilisations, l'architecture funéraire des « puissants » a parfois donné naissance à des édifices exceptionnels.

Rizières en terrasses des cordillères des Philippines

PAYS : PHILIPPINES

CONTINENT : ASIE

Catégorie: Culturel



© Patrick Venenos



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrites en 1995.
- Les rizières en terrasses sont un exemple exceptionnel d'**utilisation des sols** résultant d'une interaction harmonieuse entre l'Homme et son environnement et qui a créé un **paysage en terrasses** sur des **pentès très abruptes** et épousant les courbes des **montagnes**.
- Depuis 2000 ans, ces rizières d'altitude des Ifugao (minorité ethnique) sont le fruit spectaculaire d'un système de **production de riz** durable et communautaire (petits fermiers), issu d'un savoir-faire transmis de génération en génération et de traditions sacrées.

- L'ensemble des **murs en pierre ou en terre** d'Ifugao et le minutieux découpage des contours naturels des collines et des montagnes pour la réalisation de rizières inondées, le développement de systèmes d'**irrigation** complexes captant l'eau des **forêts** de montagne et le système d'**exploitation agricole** sophistiqué reflètent une maîtrise technique encore appréciée aujourd'hui.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. Un village Ifugao en plein cœur des rizières.
2. Les rizières ancestrales sculptées dans les montagnes.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/722/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/722/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Les rizières sont à mettre en parallèle avec le Bassin minier du Nord-Pas de Calais et la juridiction de Saint-Émilion en France. Il s'agit de trois paysages culturels, façonnés par l'Homme à des fins productives et économiques (charbon, vin, riz). Ils ont pour point commun l'utilisation des sols ou du sous-sol et de tirer parti de ressources naturelles.

Les rizières ont été inscrites sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 2001 en raison de l'impact négatif du développement touristique sur le site et sur ses habitants, menaçant autant la conservation matérielle des rizières que les pratiques des Ifugao et leur patrimoine culturel immatériel. Le site a été retiré de la Liste en péril en 2012 après que l'État philippin a mis en place un plan de préservation.

Complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein à Essen

PAYS : ALLEMAGNE

CONTINENT : EUROPE

Catégorie: Culturel



© Stiftung Zollverein



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrit en 1984.

– Le **complexe industriel** de Zollverein comprend les installations complètes d'un site historique d'**extraction de charbon**: puits, cokeries, lignes de chemin de fer, terrils, maisons de mineurs et infrastructures de consommation et service d'aide sociale.

– Le complexe est un exemple important de l'industrie lourde, dans le contexte des **révolutions industrielles et de l'industrialisation en Europe** aux XIX^e et XX^e siècles.

– La mine est particulièrement remarquable pour la grande qualité de ses bâtiments, témoignant de la mise en application des concepts de design du mouvement moderne en architecture, dans le langage graphique du **Bauhaus** et combinant **forme et fonction** dans un contexte purement industriel.

– Très caractéristique, le **chevalement** du puits n° 12 est devenu le symbole de l'industrie lourde allemande.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. Le puits n° 12 ouvert en 1932: le bâtiment fut construit dans le style Bauhaus, cubique, simple et fonctionnel, en béton armé et remplissage de briques rouges.
2. Il est surmonté d'un chevalement dit portique.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/975/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/975/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Le complexe de Zollverein est à mettre en écho avec le Bassin minier du Nord-Pas de Calais avec lequel il partage l'histoire de l'industrialisation en Europe, véritable tournant pour l'Homme. Tous deux sont aussi à rapprocher des mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia en Pologne. Quelle que soit la ressource extraite, l'activité minière a existé et existe dans de nombreux pays du monde et relève d'une histoire incontestablement universelle.

Le chevalement du puits n° 3 de la fosse d'Arenberg à Wallers dans le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est semblable à celui du puits n° 12 de la mine de Zollverein, témoignant ainsi de l'échange constant des techniques d'extraction en Europe.

Piazza del Duomo à Pise

PAYS : ITALIE

CONTINENT : EUROPE

Catégorie: Culturel



© Limes.Media



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrite en 1987.

– La Piazza del Duomo réunit sur une vaste pelouse un ensemble monumental de quatre chefs-d'œuvre de l'**architecture médiévale**: la cathédrale, le baptistère, le cimetière et le campanile. Structurée par ces édifices religieux, cette place monumentale fut le symbole du prestige de la république de Pise, avant qu'elle ne passe sous la tutelle de Gênes.

– La cathédrale (duomo) est construite en marbre entre 1064 et 1118 dans le style roman. Le baptistère, aux allures gothiques, fut construit en 1152. Quant au cimetière, construit entre 1278 et 1464, il a l'allure d'un immense cloître monumental: il abrite notamment des sarcophages romains.

– Le monument le plus célèbre est le **campanile** de la cathédrale, plus connu sous le nom de la **tour penchée de Pise**. Construite entre 1173 et 1372 dans le style roman, elle est haute d'environ 56 m. En raison des terrains meubles sur lesquels est construit l'ensemble des édifices, la tour a penché dès sa construction. C'est cette inclinaison qui confère à la tour son **originalité** et qui la rend **célèbre** dans le monde entier.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. 1^{er} plan → La tour penchée.
2. 2^e plan → La cathédrale Notre-Dame de l'Assomption et le baptistère.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/395/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/395/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Généralement associé à une cathédrale, le campanile abrite les cloches invitant les fidèles à la prière. Il est l'équivalent du clocher.

Bien qu'ayant une signification profondément différente, la tour de Pise peut être rapprochée d'un autre type de tour, communale cette fois-ci, et marquant de la même manière le paysage urbain et les villes: les beffrois. Certains d'entre deux, en Belgique et en France, sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (23 en région Hauts-de-France). 

Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia

PAYS : POLOGNE

CONTINENT : EUROPE

Catégorie: Culturel



© Rafal Stachurski



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrites en 1978 et 2008 (extension).
- Les mines de sel de Wieliczka et Bochnia constituent l'une des plus anciennes et des plus importantes **exploitations minières** européennes (en activité du XIII^e au XX^e siècle) et illustrent les étapes historiques du développement des **techniques** minières.
- Les sites rassemblent des **galeries**, des chambres souterraines aménagées et décorées en lien avec les traditions sociales et religieuses des **mineurs**, des **outils**, des **machines** et le château de l'**administration**.
- L'une des particularités de ces mines réside dans l'aménagement des excavations en chapelles, ateliers ou entrepôts. Un exceptionnel **ensemble statuaire et décoratif taillé dans le sel** a été conservé au sein des deux mines.



© Nathalie Valanchon



ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LES PHOTOGRAPHIES

1. La mine de Wieliczka surmontée de son chevalier métallique.
2. La légende de la princesse hongroise Kinga et du prince polonais Boleslas.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/32/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/32/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

À mettre en écho avec le Bassin minier du Nord-Pas de Calais (France) et le complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein à Essen (Allemagne).

Fjords de l'Ouest de la Norvège – Geirangerfjord et Nærøyfjord

PAYS : NORVÈGE

CONTINENT : EUROPE

Catégorie: Naturel



© Lars Løfaldli/UNESCO



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrits en 2005.
- Le mot fjord, d'origine norvégienne, désigne une longue et profonde indentation de la **mer entre les hautes falaises** d'une vallée glaciaire.
- Situés au sud-ouest de la Norvège, les fjords Geirangerfjord et Nærøyfjord sont parmi **les plus longs et des plus profonds** du monde.
- Leur beauté naturelle provient des **parois cristallines, étroites et abruptes**, qui s'élèvent jusqu'à 1 400 m au-dessus de la mer et plongent 500 m en dessous. Les parois à pic des fjords abritent de nombreuses **cascades** tandis que des **rivières** sauvages coulent à travers des **forêts caduques et de conifères** vers des **lacs glaciaires**, des **glaciers** et les **montagnes** escarpées.

– Le paysage contient une variété de **phénomènes naturels, tant terrestres que marins**, découlant de cet **environnement**, comme des moraines sous-marines et des mammifères marins.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. Le fjord Geirangerfjord, un bras de mer sinueux avec de part et d'autre, des « falaises » à pic.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/1195/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/1195/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Outre l'exemple saisissant qu'ils constituent pour illustrer la différence entre un paysage/site naturel et un paysage/site culturel, les fjords Geirangerfjord et Nærøyfjord peuvent être rapprochés d'un autre type de fjord, le fjord glacé d'Ilulissat au Danemark, également inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.



Gorge d'Ironbridge

PAYS : ROYAUME-UNI

CONTINENT : EUROPE

Catégorie: Culturel



© Amos Chapple- OUR PLACE The World Heritage Collection



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrit en 1986.
- La **révolution industrielle** est née au XVIII^e siècle dans la gorge d'Ironbridge avant de s'étendre au reste du monde, apportant des **changements considérables dans l'histoire de l'Homme**.
- Situé près de Birmingham et intégré dans un **paysage traditionnel et forestier**, la gorge d'Ironbridge présente des vestiges importants de mines, buttes minières, terrils, fonderies, usines, ateliers, entrepôts, logements de maîtres de forges et habitations ouvrières, bâtiments publics, infrastructures et systèmes de transport.

- C'est à Coalbrookdale qu'en 1709 Abraham Darby I mit au point la technique de la fonte au coke (charbon), **point de départ de la grande révolution sidérurgique du XVIII^e siècle**.

- La localité d'Ironbridge tire son nom du fameux pont de fer construit en 1779 par Abraham Darby III, **premier pont métallique du monde**. Le site est l'**un des symboles mondiaux de la révolution industrielle**.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. Le pont métallique Ironbridge franchissant le fleuve Severn.
2. Le pont est intégré dans un paysage de vallée forestière.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/371/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/371/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

L'histoire de l'industrialisation est multiple : mine, sidérurgie, textile, maritime ou encore ferroviaire. L'énergie et le combustible rendant possible la fabrication de la fonte est le charbon. Les patrimoines de la Gorge d'Ironbridge partagent de nombreux points communs avec le Bassin minier du Nord-Pas de Calais : mine, terrils, habitat ouvrier, chemins de fer etc.

L'histoire industrielle est aussi celle de la révolution des transports (ponts et canaux). Le pont d'Ironbridge peut aussi être associé à celui du pont du Forth au Royaume-Uni  ou des ascenseurs du canal du Centre et leur site, La Louvière et Le Roeulx en Belgique. 

Opéra de Sydney

PAYS : AUSTRALIE

CONTINENT : OCÉANIE

Catégorie: Culturel



© Francesco Bandarin/UNESCO



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrit en 2007.
- Construit entre 1958 et 1973, l'opéra de Sydney fait partie des **œuvres architecturales majeures du xx^e siècle**. Il constitue une véritable **icône mondiale** du patrimoine et de l'architecture et, pour beaucoup dans le monde, il **incarne symboliquement l'Australie**.
- Conçu par l'architecte danois Jørn Utzon, l'opéra ressemble à une **sculpture**, parfaitement intégré dans un **paysage côtier**, à la pointe d'une péninsule qui s'avance dans le port de Sydney.

- L'opéra de Sydney se compose de trois groupes de « **coquilles** » voûtées et entrelacées qui abritent les deux principaux lieux de représentation et un restaurant. Les « coquilles » disposées sur une vaste plate-forme sont entourées de terrasses qui font office de promenades piétonnes.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. 1^{er} plan → La mer de Tasman (océan Pacifique sud) et la péninsule dans le port de Sydney.
2. 2^e plan → L'Opéra.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/166/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/166/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Au même titre que le patrimoine industriel, le patrimoine de l'architecture moderne reste une catégorie sous-représentée sur la Liste du patrimoine mondial et peut permettre d'aborder l'histoire du patrimoine, ce qui fait patrimoine ou non, dans le temps et dans les représentations.

L'Opéra de Sydney peut être rapproché de plusieurs biens de patrimoine moderne inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret ; l'œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement moderne ; Brasilia.

La Grande barrière

PAYS : AUSTRALIE

CONTINENT : OCÉANIE

Catégorie: Naturel



© Evergreen



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrite en 1981.
- La Grande barrière, qui s'étend sur 2000 km le long de la côte du Queensland, est un exemple remarquable d'**écosystème d'importance mondiale** dont l'évolution se poursuit depuis des millénaires.
- Elle comprend environ 2500 **récif**s distincts de tailles et de formes diverses et plus de 900 **îles**, allant de petits bancs de sable ou de cayes de plus grande taille couvertes de végétation à de larges îles continentales escarpées. Ensemble, ces **paysages terrestres et marins** forment l'un des sites maritimes les plus spectaculaires.
- La Grande barrière abrite le plus grand ensemble corallien du monde ainsi que 400 espèces de **coraux**, 1500 espèces de **poissons**, 4000 espèces de **mollusques**, 240 espèces d'**oiseaux** ainsi qu'une grande diversité d'**éponges**, d'**anémones**, de **vers marins**, de **crustacés** et d'autres espèces. Aucun autre bien du Patrimoine mondial ne contient une telle **biodiversité**. Cette diversité, en particulier les espèces endémiques, explique l'énorme importance scientifique et la valeur intrinsèque de la Grande barrière, qui contient également un nombre important d'**espèces menacées** comme la grande tortue verte.



© Evergreen



ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LES PHOTOGRAPHIES

1. Un récif corallien.
2. Des poissons-clowns et des anémones.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/154/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/154/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

La Grande barrière est particulièrement vulnérable et subit diverses menaces, naturelles comme humaines : changement climatique, cyclones, afflux de grandes quantités d'eau douce, tourisme, transport maritime et développement des équipements portuaires, pêche non contrôlée, débris marins, activités illégales...

Article de presse sur la Grande barrière de corail. 

Parc national de Komodo

PAYS : INDONÉSIE

CONTINENT : OCÉANIE

Catégorie: Naturel



© Amos Chapple/OUR PLACE The World Heritage Collection



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrit en 1991.

– Le Parc national de Komodo présente un **paysage contrasté** avec des **collines accidentées et rocailleuses de savane sèche**, des poches de **végétation verte et épineuse**, des **plages de sable** où les vagues se brisent sur les **coraux**. La côte est découpée, avec de nombreuses **falaises abruptes** tombant verticalement dans la mer.

– Ces îles volcaniques sont habitées par une population d'environ 5700 **lézards géants**, dont l'apparence et le comportement les ont fait surnommer les « **dragons de Komodo** ». Cette espèce de varans est célèbre pour sa taille impressionnante, son apparence agressive, sa capacité à chasser de grands animaux et sa tolérance à des conditions de vie extrêmes. Ces varans géants, **espèce qui n'existe nulle part ailleurs dans le monde**, présentent un **grand intérêt scientifique** pour l'étude de l'évolution. L'espèce est la dernière représentante d'une **population relique** de grands lézards qui vivaient autrefois en Indonésie et en Australie.

– Les barrières de corail florissantes de Komodo abritent une grande diversité d'espèces et les forts courants marins attirent les tortues de mer, les baleines, les dauphins et les dugongs.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. 1^{er} plan → Un varan de Komodo.
2. 2^e plan → Un paysage de rocailles et de savane sèche.
3. 3^e plan → L'océan Indien.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/609/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/609/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Associé au Parc national/Forêt naturelle du mont Kenya [Kenya] et à la Grande barrière [Australie], le Parc national de Komodo illustre la vulnérabilité de nombreux écosystèmes et la menace d'extinction qui pèse, entre autres, sur de multiples espèces animales.

Taputapuātea

PAYS : FRANCE (POLYNÉSIE)

CONTINENT : OCÉANIE

Catégorie: Culturel



© J.-B. Herrenschmidt, GIE Océanide SCP



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrit en 2017.
- Taputapuātea est un **paysage culturel, terrestre et marin**, sur l'île de Raiatea au cœur du « Triangle polynésien », et constitue un témoignage exceptionnel de 1000 ans de civilisation mā'ohi.
- Le bien comprend deux **vallées boisées**, une partie de **lagon** et de **récif corallien**, et une **bande de pleine mer**. La **végétation** des vallées est constituée d'un mélange d'espèces, certaines étant endémiques de Raiatea, d'autres étant présentes dans d'autres îles polynésiennes, et d'autres encore étant des espèces alimentaires apportées par d'anciens Polynésiens pour y être cultivées.
- Au cœur de ce bien se trouve le **marae** Taputapuātea, un centre **politique, cérémoniel et funéraire**. Sous la forme de cours pavées quadrilatérales, les **marae** étaient des espaces de **liaison entre le monde des vivants et celui des ancêtres et des dieux**.
- Cet ensemble reflète l'organisation sociale avec des paysans vivant dans les hautes terres et des guerriers, des prêtres et des rois établis près de la mer. En tant que **foyer ancestral de la culture polynésienne** (avant le contact européen), Taputapuātea revêt une importance exceptionnelle pour les peuples de la Polynésie, par la manière dont il symbolise leurs origines, les relie à leurs ancêtres et en tant qu'expression de leur **spiritualité**.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. En bordure de mer, l'une des plateformes du *marae*.
2. En arrière-plan, l'océan Pacifique.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/1529/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/1529/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Sur certains points, Taputapuātea peut être rapproché de la cité de Teotihuacan au Mexique. Bien que distants de 6000 km, d'ampleur, d'architecture et de spiritualité différentes, ils ont en commun la création d'un complexe à des fins politiques, culturelles et funéraires. S'y retrouve notamment l'édification de plateformes cérémonielles.

Lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés

PAYS : FRANCE
collectivité sui generis

CONTINENT : OCÉANIE

Catégorie: Naturel



© Éloïse Bresson



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrits en 2008.

– Le bien est composé de **six zones marines** représentant l'ensemble de la **diversité des récifs et écosystèmes associés** de cet archipel français du Pacifique sud, un des trois systèmes récifaux les plus vastes du monde. S'y trouve une diversité exceptionnelle d'espèces de coraux et de **poissons**, ainsi qu'un *continuum* d'habitats allant des **mangroves** aux herbiers et caractérisé par une panoplie de structures récifales parmi les plus diversifiées de la planète.



© Jacques Blanchard



– Les lagons et récifs coralliens abritent des écosystèmes intacts peuplés d'une biodiversité marine exceptionnelle, composée de populations saines de **grands prédateurs** et d'un nombre considérable de différents poissons de grande taille. Ils offrent un habitat pour plusieurs espèces marines emblématiques ou en danger, comme les **tortues**, les **baleines** ou les **dugongs**.

– Ils contiennent des récifs variés d'âges divers, des **récifs vivants** aux **récifs fossiles** anciens, constituant une source d'information importante sur l'histoire naturelle de l'Océanie.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LES PHOTOGRAPHIES

1. Une plage de sable blanc et le lagon.
2. Une tortue marine.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/1115/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/1115/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Au même titre que la Grande barrière en Australie, les lagons de Nouvelle-Calédonie sont vulnérables et des efforts permanents de protection sont nécessaires pour maintenir le caractère intact des écosystèmes de récifs coralliens : zones de pêche interdite, qualité des eaux, impacts de l'exploitation minière, de l'agriculture et de l'aquaculture, et du tourisme de masse.

Usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura

PAYS : CHILI

CONTINENT : AMÉRIQUE

Catégorie: Culturel



© Nuria Sanz/UNESCO



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrit directement sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 2008 à la demande du Chili.
- Les usines de Humberstone et de Santa Laura représentent plus de 200 anciens **sites d'extraction du salpêtre**.
- Installés dans la **pampa désertique** et reculée, l'un des **déserts les plus arides du globe**, où des ouvriers, venus du Chili, du Pérou et de Bolivie, ont vécu et travaillé dans un **environnement hostile** pour exploiter le plus grand **gisement de salpêtre** du monde. Le salpêtre permet de produire le nitrate de soude, un engrais qui a transformé le **paysage agricole** de l'Amérique du Nord et du Sud, ainsi que celui de l'Europe.
- Le site de Santa Laura conserve les vestiges des **installations industrielles** qui ont été utilisées pour le traitement du salpêtre, notamment des installations industrielles (fabrication d'iode, production d'énergie, bâtiment de l'administration...).
- Le site d'Humberstone conserve les attributs liés aux **lieux d'habitation**: quartiers résidentiels, d'habitation, espaces publics, avec une place principale autour de laquelle sont groupés les bâtiments communautaires.
- La **culture ouvrière** se manifeste dans la richesse de la langue, la créativité et les liens de solidarité, et surtout dans les luttes pionnières menées par les **pampinos** pour la justice sociale.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. Le bâtiment de lixiviation (dissolution chimique) de Santa Laura dans un paysage de pampa désertique.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/1178/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/1178/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

- Les usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura trouvent un écho évident dans l'histoire et le patrimoine du Bassin minier du Nord-Pas de Calais (extraction, mines, habitat ouvrier, luttes sociales).
- Le pillage, la démolition, l'absence d'entretien et la vulnérabilité des matériaux (fer, zinc) posent de sérieux problèmes de sauvegarde. Une inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril peut être un levier pour aider à la préservation de sites, rendue difficile en raison des inégalités de richesse dans le monde. Le Chili ne peut assumer seul les coûts de protection et fait ainsi appel à la solidarité internationale afin de mobiliser des ressources humaines et financières (Fonds d'assistance du Patrimoine mondial).

Site de Palmyre

PAYS : SYRIE

CONTINENT : ASIE

Catégorie: Culturel



© Ron Van Oers/UNESCO



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrit en 1980. Inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 2013. Pillé et détruit en 2015.
- **Oasis du désert** de Syrie au nord-est de Damas, Palmyre abrite les ruines monumentales d'une **grande ville** qui fut l'un des plus importants foyers culturels du **monde antique**. Au carrefour de plusieurs civilisations, l'art et l'architecture de Palmyre unirent aux I^{er} et II^e siècles les **techniques gréco-romaines** aux **traditions locales** et aux **influences de la Perse**. Elle devint peu à peu une cité prospère sur la route commerçante reliant la Perse, l'Inde et la Chine à l'Empire romain.

- Longue de 1 100 m, la **grande colonnade** constitue l'axe monumental de la ville qui, avec d'autres rues secondaires perpendiculaires également bordées de colonnes, relie les principaux monuments publics dont le **temple de Bel**, le **camp de Dioclétien**, l'**agora**, le **théâtre**, d'autres **temples** et des quartiers d'**habitations**. L'ornementation architecturale associe les formes de l'art gréco-romain à des éléments autochtones et à des influences perses. En dehors de l'enceinte fortifiée, se dressent les vestiges d'un **aqueduc** romain et d'immenses **nécropoles**.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. La grande colonnade précédée du tétrapyle.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/23/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/23/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

- Une inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril peut être la conséquence de conflits armés et permet d'attirer le regard de la communauté internationale sur les sites en danger. La Convention du patrimoine mondial et son application ne sont en rien anodines, elles reflètent très souvent la géopolitique internationale. Malheureusement, l'UNESCO est souvent impuissante face aux stratégies guerrières et militaires et ne peut intervenir qu'a posteriori.
- Le cas de Palmyre peut être rapproché de Tombouctou au Mali  ou encore de la ville archéologique de Samarra en Irak. 
- Article de presse avec portfolio de Palmyre avant et après sa destruction.



Vallée de l'Elbe à Dresde

PAYS : ALLEMAGNE

CONTINENT : EUROPE

Catégorie: Culturel



© Silvan Rehfeld



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrite en 2004. Rayée de la Liste en 2009.

– La vallée de l'Elbe à Dresde est un paysage culturel exceptionnel, qui réunit le célèbre **décor baroque** et la **ville-jardin** en un **ensemble artistique** intégré au **paysage fluvial**.

– Le paysage culturel des **xviii^e** et **xx^e** siècles de la vallée s'étend sur 18 km le long du fleuve. Ses **prairies basses** servent d'écrin au château de Pillnitz et au centre de Dresde, où abondent **parcs et monuments** surgis entre le **xvii^e** et le **xx^e** siècle. Le site comprend également des villas et des jardins des **xix^e** et **xx^e** siècles. Les **terrasses sur les coteaux** sont toujours en partie consacrées à la **viticulture** et certains villages anciens ont conservé leur structure d'époque.

– Le paysage inclut également des éléments datant de la **révolution industrielle**, notamment la « Merveille Bleue », un **pont en acier** de 147 m de long (1891-1893), le **monorail** funiculaire suspendu (1898-1901) et le **funiculaire** (1894-1895). Les **bateaux à vapeur** (le plus ancien remonte à 1879) et le **chantier naval** (vers 1900) sont toujours en activité.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. 1^{er} plan → L'Elbe et son environnement verdoyant.
2. 2^e plan → Le pont Auguste.
3. 3^e plan → La ville historique de Dresde avec l'église Notre-Dame.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/1156/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/1156/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

Quand un État décide de ne plus remplir ses obligations de protection et qu'un bien est modifié, le Comité du patrimoine mondial peut décider, après avertissement, de rayer le site de la Liste. En 2009, le Comité du patrimoine mondial a décidé de rayer la vallée de l'Elbe à Dresde, suite à la construction d'un pont à quatre voies au cœur de ce paysage culturel, altérant la valeur universelle exceptionnelle qui lui avait valu son inscription.

Sanctuaire de l'oryx arabe

PAYS : OMAN

CONTINENT : ASIE

Catégorie: Naturel



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Inscrit en 1994. Rayé de la Liste en 2007.
- Le **sanctuaire de l'oryx arabe** est situé dans les régions biogéographiques du **désert** central et des **collines côtières** d'Oman. Les brouillards saisonniers et la rosée constituent un écosystème désertique unique et sa flore compte plusieurs plantes endémiques.
- Sa **faune rare** comprend le premier troupeau d'**oryx arabes** en liberté depuis l'**extinction mondiale** de l'espèce à l'état sauvage en 1972 et sa **réintroduction** à Oman en 1982. S'y trouvent également les seuls sites de reproduction en liberté de l'outarde houbara, une espèce d'échassier, ainsi que des bouquetins, des loups d'Arabie, des ratels, des caracals et la plus grande population de **gazelles d'Arabie** en liberté.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. L'oryx arabe.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/654/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/654/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

En 2007, le Comité du patrimoine mondial a rayé ce bien de la Liste suite à la décision d'Oman de réduire la taille de la zone protégée de 90 %. Il a estimé que la réduction unilatérale de la taille du sanctuaire et les projets de prospection d'hydrocarbures (pétrole) détruisaient la valeur universelle exceptionnelle du bien, qui abrite également d'autres espèces en danger comme la gazelle d'Arabie ou l'outarde houbara.

Ressources

UNESCO ET PATRIMOINE MONDIAL

- fr.unesco.org
- whc.unesco.org
- google.com/unesco (visites virtuelles)

BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL

- bassinminier-patrimoine mondial.org
- gisementdesavoirs.fr